Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 9170929
Centre d'intérêt: 751

Les Objectifs terminaux au secondaire et les profils de compétence en production écrite / Direction générale des programmes, Direction de la formation générale. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1990.
98 p. ; 28 cm. -- (Document de consultation / Ministère de l'éducation du Québec, Direction générale des programmes. Secondaire)

Code: 9091-0733; 16-3440-11.

ISBN 2-550-15429-0

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation générale * Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction générale des programmes

---

Descripteur(s): Français (Langue) * Langue écrite * Composition * Objectifs d'apprentissage * Compétence de l'étudiant * Critères d'évaluation * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Après une introduction sur les remaniements des objectifs terminaux relatifs aux apprentissages linguistiques, on présente des tableaux des objectifs terminaux au secondaire en compréhension écrite et orale ainsi qu'en production écrite et orale. Puis on décrit précisément, pour chacun des objectifs terminaux en production écrite, pour chaque classe du secondaire, la performance attendue de l'élève au terme d'une année d'apprentissage.

Type de document:

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2
9190929

LES OBJECTIFS TERMINAUX AU SECONDAIRE

et les profils de compétence en production écrite

DOCUMENT DE CONSULTATION

SECONDAIRE

Québec

SEPTEMBRE 1990

9170929

LES OBJECTIFS TERMINAUX AU SECONDAIRE

et les profils de compétence en production écrite

DOCUMENT DE CONSULTATION

SECONDAIRE

Direction générale des programmes
Direction de la formation générale

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1990 — 9091-0733

ISBN 2-550-15429-0

Dépôt légal - quatrième trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

I. LES OBJECTIFS TERMINAUX AU SECONDAIRE

1. État de la situation 5

2. Le remaniement des objectifs terminaux 7

3. Justification du remaniement des objectifs terminaux 7

4. Les remaniements en compréhension écrite 8

5. Les remaniements en production écrite 10

6. Les remaniements en compréhension et en production orale ... 12

7. Pondération des objectifs terminaux 14

II. TABLEAUX DES OBJECTIFS TERMINAUX AU SECONDAIRE

1. Tableau synthèse des objectifs en compréhension écrite et orale ... 17

2. Tableau synthèse des objectifs en production écrite et orale ... 18

3. Tableau synthèse des objectifs en compréhension écrite ... 19

4. Tableau synthèse des objectifs en production écrite ... 20

5. Tableau synthèse des objectifs en compréhension orale ... 21

6. Tableau synthèse des objectifs terminaux en production orale ... 22

Page

III. LES PROFILS DE COMPÉTENCE EN PRODUCTION ÉCRITE
AU SECONDAIRE

1. Première année 27

2. Deuxième année 41

3. Troisième année 55

4. Quatrième année 69

5. Cinquième année 85

LES OBJECTIFS TERMINAUX

AU SECONDAIRE

Pour éviter les lourdeurs qu'entraînerait, dans le corps du document, la répétition systématique des termes masculins et féminins pour désigner des personnes, le genre masculin a été retenu. Les lectrices et les lecteurs voudront bien en tenir compte.

LES OBJECTIFS TERMINAUX AU SECONDAIRE

1. ÉTAT DE LA SITUATION

Les objectifs terminaux du programme de 1980 ont été respectés dans l'ensemble. Il ne s'agit donc pas d'un nouveau programme, mais bien de précisions. Toutefois, l'opération de précision des objectifs a mis en lumière des contraintes d'ordre pédagogique qui ont nécessité un remaniement de certains objectifs terminaux.

Les modifications ou les adaptations apportées ont tenu compte des recommandations issues de la consultation provinciale de 1988-1989 et certains objectifs ont été reformulés en prenant en considération l'expérience des dix dernières années.

Pour une majorité d'enseignants, le programme de 1980 était trop chargé et l'obligation de respecter neuf ou dix objectifs terminaux par classe semblait contraignante. La rentabilité pédagogique était remise en question, en ce sens que le nombre d'objectifs terminaux à respecter obligeait les enseignants à n'en couvrir qu'un certain nombre, de façon hâtive et superficielle. Par conséquent, l'évaluation sommative survenait avant qu'une évaluation formative satisfaisante n'ait eu lieu (il fallait tenir compte des cinq bulletins). Une telle contrainte amenuisait considérablement le temps qu'il aurait fallu normalement consacrer à la consolidation des éléments notionnels et au développement des savoir-faire relatifs aux apprentissages linguistiques. La marge de manoeuvre nécessaire aux enseignants pour adapter leurs interventions pédagogiques à une clientèle de plus en plus diversifiée était quasi inexistante. Faute de temps, le développement fondamental des habiletés langagières était compromis. Les enseignants souhaitaient faire "moins en surface" pour aller "plus en profondeur".

Il importait donc, au premier chef, de procéder à un réaménagement qui s'imposait de toute évidence. De plus, il fallait assurer une telle adaptation dans le respect d'une continuité harmonieuse et progressive avec l'enseignement au primaire.

Le programme de 1979, au primaire, se résumait à trois volets : compréhension, production orale et production écrite, soit développer les habiletés à lire, à écrire et à communiquer oralement.

Ainsi, au primaire l'accent était essentiellement mis sur l'habileté en tant que telle : "lire", "écrire", "écouter" et "parler". Ces habiletés se développaient à travers différents types de discours dont le choix et le nombre étaient laissés à la discrétion du personnel enseignant.

Au secondaire, ces objectifs étaient plutôt considérés comme des objectifs généraux. Ils se concrétisaient dans des objectifs terminaux où des discours spécifiques répondaient aux différentes intentions de communication identifiées pour chacune des classes.

Au secondaire, chaque objectif terminal décrivait, par le biais de manifestations, le produit ou la performance attendus à la fin des apprentissages. Vouloir mener l'opération "précision des objectifs" à partir des objectifs terminaux et de leurs manifestations risquait de conduire à un cul-de-sac : pour obtenir un produit fini plus précis, il aurait fallu se résoudre à préciser des consignes de plus en plus restrictives pour l'élève, ce qui risquait de trahir l'esprit même du programme dans son ouverture et son dynamisme. De plus, une telle démarche revenait à emprunter encore une fois "l'évaluation" comme porte d'entrée du programme, reproche formulé à l'égard d'une certaine pratique d'enseignement en cours depuis la parution des programmes de 1980.

Pour éviter ce double écueil, il fallait tout d'abord procéder à la précision des objectifs d'enseignement et d'apprentissage susceptibles d'aider l'élève à développer de façon fondamentale l'habileté à lire, à écrire et à communiquer oralement, quel que soit le type de discours, ce qui est en quelque sorte le commun dénominateur sur lequel se greffent les objectifs terminaux. Les quatre troncs communs décrivant les habiletés permettent ainsi de mieux cerner pour chacune des classes les connaissances et les savoir-faire favorisant une meilleure atteinte des objectifs terminaux se rapportant aux différents types de discours.

2. LE REMANIEMENT DES OBJECTIFS TERMINAUX

Pour chaque classe du secondaire, huit objectifs terminaux ont été répartis comme suit :

. à l'oral : - un en compréhension
- un en production

. à l'écrit : - trois en compréhension
- trois en production

Les tableaux des objectifs terminaux en compréhension et en production orales et écrites au secondaire indiquent pour chaque classe les huit discours retenus comme objectifs terminaux ainsi que l'importance relative accordée à chacun d'entre eux.

3. JUSTIFICATION DU REMANIEMENT DES OBJECTIFS TERMINAUX

Ce remaniement s'est accompli dans le respect de certaines contraintes d'ordre pédagogique. Il fallait donc :

- maintenir en compréhension, pour l'ensemble du secondaire, toutes les intentions de communication : les discours à visée informative, incitative, expressive, argumentative et imaginaire et maintenir en production les discours à visée informative, expressive ou argumentative et imaginaire;

- évacuer le moins de discours possible. Toutefois, n'ont été conservés dans "l'incitatif", en compréhension, que les discours susceptibles d'amener l'élève à comprendre des discours utiles dans sa vie et qui lui permettent de se situer par rapport aux valeurs socio-culturelles que ces discours proposent;

- conserver un équilibre entre les textes littéraires et non littéraires;

- maintenir à l'intérieur du genre littéraire les trois grands types de textes (dramatique, narratif, poétique) qui véhiculent plus particulièrement les valeurs socio-culturelles;

- établir une progression en termes de difficultés d'apprentissage et de compétences attendues au cours de chacune des années;

- introduire plus de souplesse et d'ouverture dans le choix de certains types de discours en compréhension et en production afin de permettre aux enseignants de mettre l'accent autant sur le développement de l'habileté langagière que sur l'observation des marques textuelles.

4. LES REMANIEMENTS EN COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT OU DES TEXTES

__Les discours à visée informative__

. En première, troisième et cinquième années du secondaire, la lecture d'ouvrages documentaires (concept plus englobant comprenant la lecture d'encyclopédies, de dictionnaires encyclopédiques, de monographies, de livres, de manuels, de documents, etc.) se substitue à celle de l'article d'encyclopédie, de la chronique et en partie, à celle de l'écoute du reportage.

. En deuxième année, la lecture d'ouvrages documentaires et d'articles de revues ou de journaux narrant des événements actuels ou passés, importants au point de vue social et culturel, ouvre un monde plus riche que celui du fait divers; elle permet de plus des apprentissages plus poussés et plus adaptés aux élèves de cette classe.

. Compte tenu de l'âge et des capacités en lecture des élèves de quatrième année, la lecture du reportage remplace celle de l'article à caractère analytique.

__Le discours à visée incitative__

. Comme la lecture des consignes, du mode d'emploi et des règles de jeu s'effectue régulièrement au primaire, le seul discours écrit à visée incitative qui a été retenu est celui du message publicitaire en troisième année. Il permet à l'élève d'élargir son habileté à découvrir le langage implicite et les valeurs socio-culturelles sous-jacentes.

__Le discours à visée expressive et argumentative__

. L'objectif de lecture du message publicitaire en troisième année ne permettant plus l'ajout d'un objectif de lecture à visée expressive, la lecture

de l'entrevue à visée expressive passe en deuxième secondaire. D'ailleurs, cet objectif permet de jumeler les pratiques similaires de compréhension et de production d'un texte à visée expressive en deuxième année du secondaire.

. Les objectifs de lecture concernant le discours à visée argumentative en quatrième et cinquième années du secondaire demeurent 'nchangés.

Le discours de fiction (narratif, dramatique et poétique)

. Afin d'intégrer de meilleures habitudes de lecture, d'ouvrir sur le monde et de favoriser des apprentissages plus approfondis et plus complets en lecture, les objectifs de lecture de première, deuxième et troisième années du secondaire ont été élargis :

- divers types de récits et de romans pour la jeunesse englobent plus largement le récit et le court roman d'aventures en première et deuxième années du secondaire;

- le conte merveilleux côtoie le récit fantastique et la légende en troisième année du secondaire;

. En quatrième année du secondaire, le théâtre devient prioritairement un objectif de l'oral, tel que dans la réalité.

. Les objectifs concernant la lecture de la poésie sont prescrits en première, troisième et cinquième années du secondaire:

- le terme de "texte poétique" se veut plus englobant que celui de poème;

- en première année du secondaire, le texte à caractère expressif englobe celui du ludique;

- l'objectif d'écouter et lire des chansons appartient prioritairement à l'oral en troisième année du secondaire;

- la lecture de textes poétiques, classiques et contemporains, en cinquième secondaire, implique des textes couvrant des époques et des contextes variés.

5. LES REMANIEMENTS EN PRODUCTION ÉCRITE

Les textes à visée informative

En production écrite, par souci d'équilibre, d'efficacité et pour diverses raisons d'ordre pédagogique, le discours à caractère informatif se retrouve de la première à la cinquième année du secondaire; cet ajout pour certaines classes vise à placer plus fréquemment l'élève dans des situations d'écriture et à diversifier ces situations.

Le discours à visée informative présente d'autres avantages :

- il offre à l'élève la possibilité d'intégrer les éléments notionnels également dans l'écriture d'un texte informatif;

- il favorise le jumelage des pratiques de compréhension et de production du discours informatif pour toutes les classes en récupérant des pratiques d'écriture déjà existantes;

- il favorise une continuité harmonieuse entre le primaire et le secondaire, étant donné que tout au long du primaire, l'élève est exposé au texte informatif;

- il assure une progression de la première à la cinquième année du secondaire en ce qui a trait au texte informatif. Dans le programme de 1980, cet objectif ne se retrouvait qu'en quatrième année du secondaire. Un certain flottement a été dénoncé à ce sujet;

- il permet de placer l'élève simultanément dans des situations de production orale et écrite d'un même type de discours. L'élève apprend ainsi à adapter un message selon les caractéristiques propres au code utilisé;

- de plus, la précision des objectifs a permis de déduire qu'une progression par structure de texte, et non seulement par type de discours, permettait à l'élève de réaliser des apprentissages fondamentaux graduellement plus complexes. Ainsi, l'élève découvrira au cours de ses cinq années du secondaire que les discours à visée informative peuvent être très

différents les uns des autres. Il pourra faire l'apprentissage des variantes de l'information la plus objective, la plus transparente, comme la description d'un objet, d'un lieu, à l'information la plus subjective, celle de l'information explicative et argumentative telle qu'on la retrouve dans l'éditorial ou l'article-critique. Ainsi, l'élève de première secondaire aura à produire un texte de type descriptif, tandis que celui de deuxième suivra l'approche de l'information séquentielle ou événementielle. L'élève de troisième secondaire découvrira à son tour l'information descriptive traitée cette fois selon une structure de comparaison. L'élève de quatrième et celui de cinquième secondaire seront amenés à découvrir l'information explicative d'une part, et argumentative d'autre part.

Les textes à visée expressive

Dans le but d'amener une progression des apprentissages et afin d'éliminer l'aspect répétitif des situations d'écriture, les objectifs de production des textes à visée expressive ont été déterminés comme suit :

- en première secondaire, l'élève exprime ses goûts, ses sentiments et ses opinions sur une réalité qu'il choisit; l'objectif reste le même sinon que l'on ajoute une réaction subjective fort importante : celle des opinions;

- l'objectif de troisième secondaire en écriture passe en deuxième secondaire, suivant ainsi celui de lecture. La dimension du personnage de livres, de films, de bandes dessinées, etc. a été ajoutée afin de permettre l'intégration pertinente des objectifs de lecture reliés aux valeurs socio-culturelles et aux objectifs d'ordre affectif.

- Le nouvel objectif de troisième secondaire fait appel à une structure de texte plus complexe que celle des années précédentes et il constitue une étape vers l'éventuelle production des textes argumentatifs de quatrième et de cinquième années du secondaire, qui demeurent d'ailleurs les mêmes.

Les textes à visée imaginaire

Afin d'intégrer de meilleures habitudes d'écriture, de favoriser des apprentissages plus globaux, plus approfondis, plus complets et surtout de donner à l'imaginaire la place qui lui revient, celle de libérer l'inconscient, d'explorer le rêve, d'organiser la fiction à travers la création et le plaisir de l'écriture, les objectifs ont été élargis :

- en première et deuxième années du secondaire, le récit d'aventures peut faire place au récit de divers types : récit d'aventures mais aussi de moeurs, d'amour, de science-fiction, policier, etc.;

- en troisième secondaire, le conte est jumelé au récit fantastique et le conte lui-même peut emprunter diverses formes (conte merveilleux, folklorique, fantaisiste, etc.);

- l'objectif de quatrième secondaire demeure le même tandis que celui de cinquième secondaire s'ouvre sur tous les genres littéraires mais avec une structure narrative plus élaborée que celle des années précédentes : l'élève de cinquième secondaire pourra créer un nouveau chapitre ou une partie de roman, imaginer une nouvelle littéraire axée sur les réactions psychologiques des personnages ou un conte dont la fonction symbolique est plus complexe, etc.

6. LES REMANIEMENTS EN COMPRÉHENSION ET EN PRODUCTION ORALES

Compréhension orale

Les objectifs en compréhension orale pourraient être nombreux au secondaire mais, compte tenu des limites de temps, un seul par année fait l'objet d'une évaluation sommative. Certains de ces objectifs terminaux prioritaires ont été élargis, d'autres sont complètement nouveaux :

- en première secondaire, l'écoute de l'exposé fait place à l'écoute de témoignages; concept plus large qui englobe aussi celui de l'exposé mais qui ouvre sur d'autres formes d'expression des goûts, des sentiments et des opinions de quelqu'un;

- en deuxième secondaire, l'écoute du compte rendu d'événements se jumelle à la pratique du même type de compte rendu en production orale;

- en troisième secondaire, un nouvel objectif "écouter des chansons à caractère poétique" a été choisi afin de permettre aux élèves de découvrir une forme de poésie très proche des valeurs socio-culturelles québécoises et qui se retrouve dans toute la francophonie;

- en quatrième secondaire, le théâtre reprend la place qu'il occupe dans la vie : on entend, on écoute, on assiste au théâtre, c'est pourquoi cet objectif fait dorénavant partie de la compréhension orale pour l'évaluation sommative. La lecture de pièces de théâtre n'étant pas exclue : elle contribuera à l'enseignement et à l'apprentissage et pourra faire l'objet d'une évaluation formative;

- enfin, les élèves de cinquième secondaire auront à comprendre des documentaires portant sur des sujets d'intérêt général. Comme ils doivent en produire à l'écrit, le fait de jumeler les pratiques ajoutera à l'efficacité de l'enseignement.

<u>Production orale</u>

- La gestion de deux objectifs terminaux en production orale devenue contraignante compte tenu des limites de temps, du nombre d'élèves par classe et des pratiques "nombreuses et répétées" nécessaires à l'atteinte de chaque objectif terminal, un seul objectif terminal en production orale a été retenu;

- cependant, la dynamique de la communication orale est telle que les discussions, les explications, l'argumentation quotidienne en classe entre enseignant et élèves ou entre élèves représentent autant d'occasions de développer une objectivation pertinente et de faire acquérir des connaissances relatives aux composantes d'une situation de communication signifiante à l'oral. Ces situations représentent des moments privilégiés pour intégrer une évaluation formative dynamique et signifiante;

- certains objectifs à l'oral ont été remaniés et quelques types de communication orale nouveaux ont été suggérés (discussion, débat, table-ronde). Ces changements ont pour but d'assurer un véritable échange, une interaction plus dynamique entre les élèves et de permettre à l'enseignant de mettre l'accent sur le développement d'habiletés plus spécifiques à l'oral;

- ainsi, en première et troisième secondaire, l'élève exprime ses goûts, ses sentiments, ses opinions en participant à une discussion, en faisant un exposé ou en participant à une table-ronde;

- en deuxième secondaire, l'objectif de production d'un compte rendu d'événements a été précisé : il s'agit de rendre compte d'événements importants de l'actualité;

- en quatrième secondaire, l'objectif de production reste le même;

- en cinquième secondaire, l'objectif de production est relié au discours à visée argumentative. L'élève se prépare ainsi à faire connaître et à défendre ses opinions de façon honnête et éclairée.

7. PONDÉRATION DES OBJECTIFS TERMINAUX

La pondération s'est appuyée sur les principes suivants :

- arrimage à assurer entre primaire et secondaire;
- prépondérance de l'écrit sur l'oral;
- équilibre entre compréhension et production;
- pondération similaire accordée aux quatre volets de première à quatrième secondaire;
- un seul volet par discours, soit l'oral, soit l'écrit, soumis à l'évaluation sommative;
- prise en considération de la complexité du discours.

En cinquième secondaire, la pondération respecte le choix qui a déjà été établi par le ministère de l'Éducation en évaluation.

-II-

TABLEAUX DES OBJECTIFS TERMINAUX

AU SECONDAIRE

1. TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS EN COMPRÉHENSION ÉCRITE ET ORALE

Dans des contextes variés et signifiants et en tenant compte de la situation de communication, du fonctionnement de la langue et des discours, l'élève doit apprendre à lire des discours écrits et à écouter des messages oraux variés.

Cet apprentissage s'exerce à travers des discours écrits et des messages oraux à visée :						
Classe	informative	incitative	expressive ou argumentative	imaginaire narrative	imaginaire - poétique ou dramatique	Pondération
Première secondaire	Lire des ouvrages documentaires ou des articles de revues pour la jeunesse portant sur un sujet donné avec l'intention de s'informer sur un sujet. 15		Écouter des témoignages à caractère expressif avec l'intention de s'informer sur les goûts, les sentiments, les opinions de quelqu'un. 10	Lire des récits et des romans d'aventures, des romans humoristiques, des romans décrivant le monde des adolescents avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire. 15	LIRE et écouter des textes poétiques expressifs avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire.* 10	ORAL 10% ÉCRIT 40% TOTAL 50%
Deuxième secondaire	Lire des ouvrages documentaires ou des articles de revues ou de journaux racontant des événements passés ou actuels qui ont une importance au point de vue culturel ou social. 15 Écouter des comptes rendus d'événements d'actualité avec l'intention de s'informer sur ces événements. 10		LIRE et écouter des entrevues avec l'intention de s'informer sur les goûts, les sentiments et les opinions d'une personnalité.* 10	Lire des récits et des romans d'aventures, de science-fiction, des récits et des romans policiers, historiques, des biographies, des romans d'amour pour adolescents avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire. 15		ORAL 10% ÉCRIT 40% TOTAL 50%
Troisième secondaire	Lire des ouvrages documentaires ou des articles de revues portant sur un sujet donné avec l'intention de s'informer sur un sujet. 15	LIRE des dépliants, des brochures, des textes publicitaires et écouter des messages publicitaires avec l'intention de s'informer en vue d'actions à exécuter.* 10		Lire des récits fantastiques, des contes merveilleux et des légendes avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire. 15	ÉCOUTER et lire des chansons à caractère poétique avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire.* 10	ORAL 10% ÉCRIT 40% TOTAL 50%
Quatrième secondaire	LIRE et écouter des reportages avec l'intention de s'informer sur un sujet donné.* 10		Lire des textes d'opinion (lettres, articles de journaux ou de revues) avec l'intention de s'informer sur les opinions de quelqu'un. 15	Lire des nouvelles littéraires avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde. 15	ÉCOUTER et lire des pièces de théâtre avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.* 10	ORAL 10% ÉCRIT 40% TOTAL 50%
Cinquième secondaire	ÉCOUTER des émissions documentaires et lire des ouvrages documentaires, des articles de revues ou de journaux avec l'intention de s'informer sur un sujet d'intérêt général.* 10		Lire des éditoriaux et des articles critiques avec l'intention de s'informer sur les opinions de quelqu'un. 10	Lire des romans avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde. 10	LIRE et écouter des textes poétiques classiques et contemporains avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.* 10	ORAL 10% ÉCRIT 30% TOTAL 40%

*L'habileté indiquée en majuscules est prioritaire et c'est elle qui fait l'objet d'une évaluation sommative lorsque la compréhension est orale et écrite.

2. TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS EN PRODUCTION ÉCRITE ET ORALE

Dans des contextes variés et signifiants et en tenant compte de la situation de communication, du fonctionnement de la langue et des discours, l'élève doit apprendre à rédiger des discours écrits et à formuler des messages oraux variés.

Cet apprentissage s'exercera à travers des discours écrits et des messages oraux à visée :

Classe	informative	expressive ou argumentative	narrative	Pondération
Première secondaire	Écrire des textes avec l'intention d'informer en décrivant une réalité donnée (présenter un objet ou une catégorie d'objets, un lieu, une personne, etc.). 15	Écrire des textes avec l'intention d'exprimer ses sentiments, ses goûts, ses opinions sur une réalité donnée (objet, catégorie d'objets, lieu, personne, etc.). 10	Écrire des récits centrés sur un événement avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire et d'explorer le langage. 15	Oral 10% Écrit 40% Total 50%
		Exprimer ses goûts, ses sentiments, ses opinions sur une réalité donnée en faisant un exposé ou en participant à une discussion. 10		
Deuxième secondaire	Écrire des textes avec l'intention de rendre compte d'un événement important (un exploit, une invention, une expédition, un fait historique ou un événement à portée sociale, culturelle ou autre). 15	Écrire des textes avec l'intention de faire connaître ses sentiments ou ses opinions sur une personne, une personnalité ou un personnage de livre, de roman, de film, de bande dessinée, etc. 10	Écrire des récits comprenant plus d'un événement avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire et d'explorer le langage. 15	Oral 10% Écrit 40% Total 50%
	Produire des comptes rendus oraux d'événements avec l'intention d'informer sur des événements importants d'actualité. 10			
Troisième secondaire	Écrire des textes avec l'intention d'informer en comparant deux objets, deux réalités selon un certain nombre d'aspects. 15	Écrire des textes avec l'intention de faire part de l'évolution de ses sentiments, de ses goûts ou de ses opinions par rapport à une ou des réalités données. 10	Écrire des contes ou des récits fantastiques avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage. 15	Oral 10% Écrit 40% Total 50%
		Exprimer ses sentiments et ses opinions sur un sujet donné en participant à des tables rondes. 10		
Quatrième secondaire	Écrire des textes avec l'intention de présenter et d'expliquer un sujet d'actualité. 15	Écrire des lettres d'opinions sur un sujet donné. 10	Écrire des textes s'apparentant à la nouvelle littéraire avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de donner sa vision du monde. 15	Oral 10% Écrit 40% Total 50%
	Faire des exposés avec l'intention de présenter et d'expliquer un sujet d'actualité. 10			
Cinquième secondaire	Écrire des textes avec l'intention d'expliquer un phénomène, un thème, un problème d'intérêt général. 15	Écrire des textes avec l'intention de faire connaître son opinion sur un sujet donné. 20	Écrire des textes narratifs à structure élaborée[1] appartenant à divers genres littéraires[2] avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de donner sa vision du monde. 15	Oral 10% Écrit 50% Total 60%
		Faire connaître et défendre ses opinions sur un sujet donné en participant à des débats. 10		

1. Structure élaborée : structure temporelle complexe, bouleversement du schéma narratif, aspect symbolique développé, description psychologique des personnages plus poussée, etc.
2. Divers genres littéraires : récit d'aventures, de science-fiction, policier, conte, nouvelle littéraire, partie ou chapitre de roman, etc.

3. TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS EN COMPRÉHENSION ÉCRITE

Dans des contextes variés et signifiants de lecture et en tenant compte de la situation de communication, du fonctionnement de la langue et des discours, l'élève doit apprendre à :

A) Préparer sa lecture

1. Examiner la situation de lecture.
2. Prévoir sa manière de lire compte tenu de son intention et du texte.

B) Comprendre des textes variés

1. Reconstituer l'ensemble de l'information d'un texte.
2. Se situer par rapport à un texte sur le plan des sensations, des émotions, des images et des idées qu'il suscite.
3. Dégager les valeurs socio-culturelles véhiculées par un texte.
4. Se situer par rapport aux valeurs socio culturelles véhiculées par un texte.
5. Dégager des informations d'un ou de plusieurs textes pour répondre à des besoins personnels et scolaires.
6. Élaborer des informations nouvelles à partir de celles qui sont données dans un ou plusieurs textes.

C) Objectiver sa lecture

1. Évaluer sa compréhension d'un texte.
2. Évaluer sa perception du texte.
3. Évaluer la pertinence et l'intérêt des informations dégagées d'un texte compte tenu de son intention de lecture.
4. Évaluer en quoi le texte lu contribue à sa perception du monde.

Cet apprentissage s'exercera à travers des discours écrits à visée						
Classe	Informative	Incitative	expressive ou argumentative	Imaginaire narrative	Imaginaire poétique	Pondération
Première secondaire	Lire des ouvrages documentaires ou des articles de revues pour la jeunesse portant sur un sujet donné avec l'intention de s'informer sur un sujet. 15			Lire des récits et des romans d'aventures, des romans humoristiques, des romans décrivant le monde des adolescents avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire. 15	LIRE et écouter des textes poétiques, expressifs avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire.* 10	Écrit 40%
Deuxième secondaire	Lire des ouvrages documentaires ou des articles de revues ou de journaux racontant des événements passés ou actuels qui ont une importance au point de vue culturel ou social. 15		LIRE et écouter des entrevues avec l'intention de s'informer sur les goûts, les sentiments et les opinions d'une personnalité.* 10	Lire des récits et des romans d'aventures, de science-fiction, des récits et des romans policiers, historiques, des biographies, des romans d'amour pour adolescents avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire. 15		Écrit 40%
Troisième secondaire	Lire des ouvrages documentaires ou des articles de revues portant sur un sujet donné avec l'intention de s'informer sur un sujet. 15	LIRE des dépliants des brochures, des textes publicitaires et écouter des messages publicitaires avec l'intention de s'informer en vue d'actions à exécuter.* 10		Lire des récits fantastiques, des contes merveilleux et des légendes avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire. 15		Écrit 40%
Quatrième secondaire	LIRE et écouter des reportages avec l'intention de s'informer sur un sujet donné.* 10		Lire des textes d'opinion (lettres, articles de journaux ou de revues) avec l'intention de s'informer sur les opinions de quelqu'un. 15	Lire des nouvelles littéraires avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde. 15		Écrit 40%
Cinquième secondaire			Lire des éditoriaux et des articles critiques avec l'intention de s'informer sur les opinions de quelqu'un. 10	Lire des romans avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde. 10	LIRE et écouter des textes poétiques classiques et contemporains avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.* 10	Écrit 30%

*L'habileté indiquée en majuscule est prioritaire et c'est elle qui fait l'objet d'une évaluation sommative lorsque la compréhension est orale et écrite

4. TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS EN PRODUCTION ÉCRITE

Dans des contextes variés et signifiants d'écriture et en tenant compte de la situation de communication, du fonctionnement de la langue et des discours, l'élève doit apprendre à :

A) Planifier son texte

1. Examiner la situation de communication.
2. Prévoir le contenu et l'organisation de son texte.

B) Rédiger son texte

1. Énoncer des idées ou des informations qui respectent les exigences de la situation de communication.
2. Organiser son texte de façon cohérente.
3. Assurer les liens entre les informations.
4. Construire des phrases qui ont du sens et qui respectent les règles de la syntaxe écrite.
5. Varier les constructions de phrases en tenant compte des composantes de la situation.
6. Employer les mots selon le sens et l'usage.
7. Varier le vocabulaire.
8. Orthographier selon l'usage.
9. Orthographier selon les règles de la grammaire.
10. Présenter le texte.

C) Objectiver

1. Réviser son texte en utilisant des techniques adéquates.
2. Prendre conscience de ses points forts et de ses points faibles.
3. Utiliser des moyens adéquats pour résoudre ses difficultés.
4. Identifier les situations dans lesquelles il peut réinvestir les habiletés, les connaissances et les savoir-faire développés et travailler à résoudre ses difficultés.

Cet apprentissage s'exercera à travers des discours écrits à visée

Classe	informative	expressive ou argumentative	narrative	Pondération
Première secondaire	Écrire des textes avec l'intention d'informer en décrivant une réalité donnée (présenter un objet ou une catégorie d'objets, un lieu, une personne, etc.). 15	Écrire des textes avec l'intention d'exprimer ses sentiments, ses goûts, ses opinions sur une réalité donnée (objet, catégorie d'objets, lieu, personne, etc.). 10	Écrire des récits centrés sur un événement avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire et d'explorer le langage. 15	Écrit 40%
Deuxième secondaire	Écrire des textes avec l'intention de rendre compte d'un événement important (un exploit, une invention, une expédition, un fait historique ou un événement à portée sociale, culturelle ou autre). 15	Écrire des textes avec l'intention de faire connaître ses sentiments ou ses opinions sur une personne, une personnalité ou un personnage de livre, de roman, de film, de bande dessinée, etc. 10	Écrire des récits comprenant plus d'un événement avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire et d'explorer le langage. 15	Écrit 40%
Troisième secondaire	Écrire des textes avec l'intention d'informer en comparant deux objets, deux réalités selon un certain nombre d'aspects. 15	Écrire des textes avec l'intention de faire part de l'évolution de ses sentiments, de ses goûts ou de ses opinions par rapport à une ou plusieurs réalités données. 10	Écrire des contes ou des récits fantastiques avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage. 15	Écrit 40%
Quatrième secondaire	Écrire des textes avec l'intention de présenter et d'expliquer un sujet d'actualité. 15	Écrire des lettres d'opinions sur un sujet donné. 10	Écrire des textes s'apparentant à la nouvelle littéraire avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de donner sa vision du monde. 15	Écrit 40%
Cinquième secondaire	Écrire des textes avec l'intention d'expliquer un phénomène, un thème, un problème d'intérêt général. 15	Écrire des textes avec l'intention de faire connaître son opinion sur un sujet donné. 20	Écrire des textes narratifs à structure élaborée[1] appartenant à divers genres littéraires[2] avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de donner sa vision du monde. 15	Écrit 50%

1. Structure élaborée : structure temporelle complexe, bouleversement du schéma narratif, aspect symbolique développé, description psychologique des personnages plus poussée, etc.
2. Divers genres littéraires : récit d'aventures, de science-fiction, policier, conte, nouvelle littéraire, partie ou chapitre de roman, etc.

5. TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS EN COMPRÉHENSION ORALE

Dans des contextes variés et signifiants d'écoute de messages oraux et en tenant compte de la situation de communication, du fonctionnement de la langue et des discours, l'élève doit apprendre à :

A) Se préparer à l'écoute

1. Examiner la situation de communication.
2. Prévoir sa manière de participer à la communication.

B) Comprendre des messages variés

1. Reconstituer le message dans son ensemble :
   - 1.1 Dégager l'intention de communication et se représenter l'ensemble des informations.
   - 1.2 Comprendre les liens à l'intérieur d'un même énoncé et entre plusieurs énoncés.
   - 1.3 Comprendre les mots et les expressions selon différentes prononciations.
2. Se situer par rapport à un message sur le plan des sensations, des émotions, des images et des idées qu'il suscite.
3. Dégager les valeurs socio-culturelles véhiculées par le message.
4. Se situer par rapport aux valeurs socio culturelles véhiculées par un message.
5. Dégager des informations en fonction de besoins personnels et scolaires.
6. Élaborer des informations nouvelles à partir des idées ou des informations contenues dans un message.

C) Objectiver sa compréhension

1. Évaluer sa compréhension du sens d'un message.
2. Évaluer sa perception d'un message.
3. Évaluer la pertinence et l'intérêt des informations ou des idées dégagées d'un message.
4. Évaluer en quoi les idées ou les informations entendues contribuent à sa connaissance et à sa perception du monde.

Cet apprentissage s'exercera à travers des messages oraux à visée						
Classe	**informative**	**incitative**	**expressive ou argumentative**	**imaginaire narrative**	**imaginaire - poétique ou dramatique**	**Pondération**
Première secondaire			Écouter des témoignages à caractère expressif avec l'intention de s'informer sur les goûts, les sentiments ou les opinions de quelqu'un. 10			Oral 10%
Deuxième secondaire	Écouter des comptes rendus d'événements d'actualité avec l'intention de s'informer sur ces événements. 10					Oral 10%
Troisième secondaire					ÉCOUTER et lire des chansons à caractère poétique avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire.* 10	Oral 10%
Quatrième secondaire					ÉCOUTER et lire des pièces de théâtre avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.* 10	Oral 10%
Cinquième secondaire	ÉCOUTER des émissions documentaires et lire des ouvrages documentaires, des articles de revues ou de journaux avec l'intention de s'informer sur un sujet donné.* 10					Oral 10%

*Lorsque la compréhension est orale et écrite, l'habileté indiquée en majuscules est prioritaire et c'est elle qui fait l'objet d'une évaluation sommative.

6. TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS EN PRODUCTION ORALE

Dans des contextes variés et signifiants de production de messages oraux et en tenant compte de la situation de communication, du fonctionnement de la langue et des discours, l'élève doit apprendre à :

A) Planifier son message

1. Examiner la situation de communication.
2. Anticiper le contenu de son message.

B) Formuler des messages variés

1. Énoncer des idées ou des informations qui respectent les exigences de la situation de communication.
2. Organiser ses idées ou ses informations en tenant compte des exigences de la situation de communication.
3. Assurer la cohérence entre les idées ou les informations.
4. Structurer les énoncés en tenant compte des exigences de la situation de communication.
5. Adapter les mots, les expressions et la prononciation aux exigences de la situation.
6. Adapter les moyens prosodiques et les attitudes aux exigences de la situation de communication.

C) Objectiver sa production

1. Prendre conscience de ses points forts et de ses points faibles.
2. Utiliser des moyens adéquats pour résoudre ses difficultés.
3. Identifier les situations dans lesquelles il peut réinvestir les habiletés, les connaissances et les savoir-faire développés et travailler à résoudre ses difficultés.

Cet apprentissage s'exercera à travers des messages oraux à visée				
Classe	informative	expressive ou argumentative	narrative	Pondération
Première secondaire		Exprimer ses goûts, ses sentiments, ses opinions sur une réalité donnée en faisant un exposé ou en participant à une discussion. 10		Oral 10%
Deuxième secondaire	Produire des comptes rendus oraux d'événements avec l'intention d'informer sur des événements importants d'actualité. 10			Oral 10%
Troisième secondaire		Exprimer ses sentiments et ses opinions sur un sujet donné en participant à des tables rondes. 10		Oral 10%
Quatrième secondaire	Faire des exposés avec l'intention de présenter et d'expliquer un sujet d'actualité. 10			Oral 10%
Cinquième secondaire		Faire connaître et défendre ses opinions sur un sujet donné en participant à des débats. 10		Oral 10%

LES PROFILS DE COMPÉTENCE
EN PRODUCTION ÉCRITE
AU SECONDAIRE

NOTE : Un tableau synthèse des profils de compétence décrit la performance attendue de l'élève en production écrite au secondaire dans le document Habileté à écrire au primaire et au secondaire.
Cependant, pour aider l'enseignant à se donner des balises plus claires et plus précises en évaluation sommative, ont été élaborés des profils de compétence détaillés : ils décrivent plus précisément, pour chacun des objectifs terminaux en production écrite, et ce, pour chaque classe du secondaire, la performance attendue de l'élève au terme d'une année d'apprentissage.

PROFIL DE COMPÉTENCE EN PRODUCTION ÉCRITE AU SECONDAIRE

PREMIÈRE ANNÉE

HABILETÉ À ÉCRIRE
Profil de compétence
Cinquième année

Dans un contexte signifiant d'écriture et en tenant compte de la situation de communication, du fonctionnement de la langue et des discours, l'élève de cinquième année écrit des textes à visée :

. INFORMATIVE	écrire un texte avec l'intention d'expliquer un phénomène, un problème, un thème d'intérêt général
. ARGUMENTATIVE	écrire un texte visant à faire connaître son opinion sur un sujet donné
. IMAGINAIRE	écrire un texte narratif à structure élaborée appartenant à un genre littéraire avec l'intention de satisfaire un besoin imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde

Premier critère : LE CONTENU DU TEXTE
Les idées ou les informations répondent aux exigences de la situation de communication. (Objectif B1)

INDICES	SOUS-ÉLÉMENTS ET EXIGENCES
1er indice : LA PERTINENCE DES IDÉES OU DES INFORMATIONS	**Dans le texte à visée informative** . La presque totalité des idées ou des informations informent en décrivant une réalité sous certains aspects (propriétés qualités d'un objet, situation, climat, ressources culturelles, économiques ou autres relativement à un lieu, traits physiques ou traits de caractère d'une personne, etc.). . La presque totalité des idées ou des informations sont véridiques, observables et vérifiables. . Les sentiments et les opinions ne nuisent pas globalement au caractère objectif du texte. . Quand le scripteur exprime les opinions d'un tiers, il précise la plupart du temps qui les a exprimées. **Dans le texte à visée expressive** . La presque totalité des informations ou des idées reflètent des réactions subjectives : des goûts, des sentiments, des opinions personnelles. . Ces idées sont reliées globalement à la description de réalités (lieu, objet, événement, personnalité, personnage, etc.) qui ont donné lieu à l'expression de réactions subjectives. **Dans le récit** . On trouve globalement un univers fictif vraisemblable : présence de personnages, lieux, objets, événements possédant des caractéristiques qui les rendent vraisemblables.

. Le texte contient nécessairement une situation qui représente un danger, une menace, un problème à résoudre, un désir à combler, un projet à accomplir ou un fait du hasard qui transforme la situation de départ.

. Le texte contient une décomposition suffisante des éléments essentiels du récit : on trouve la description de l'événement perturbateur, les diverses réactions des personnages, les moyens qu'ils prennent pour s'en sortir et le dénouement final.

2e indice : LE DEGRÉ D'EXPLICITATION DU SUJET

Dans l'ensemble des textes

. La majorité des idées ou des informations pour réaliser l'intention sont présentes.

. On trouve peu :

- d'idées ou d'informations qui développent, de façon exagérée ou disproportionnée, un aspect, une étape du récit, une réaction au profit des autres, nuisant ainsi à la compréhension du sujet;

- d'idées ou d'informations qui ne développent pas suffisamment un aspect, une étape du récit, une réaction subjective parce qu'elles omettent ou limitent les informations qui sont nécessaires à la compréhension du sujet;

- d'idées ou d'informations redondantes ou éloignées du sujet.

3e indice : L'ADAPTATION AU LECTEUR

Dans le texte à visée informative et expressive

. La majorité des idées ou des informations sont jugées nouvelles et pertinentes pour le lecteur.

Dans le récit

. La majorité des idées ou des informations sont jugées vraisemblables et intéressantes pour le lecteur.

Dans l'ensemble des textes

. Quelques idées ou quelques informations témoignent d'un souci plus précis d'adaptation au lecteur :

- exemples, comparaisons, descriptions, explications qui tiennent compte de la connaissance qu'a le lecteur de la réalité ou du sujet choisi;
- référence à la demande du lecteur;
- formules de contact;
- références aux caractéristiques et aux connaissances du lecteur;
- supports techniques, dessins, photos, schémas, graphiques.

<u>Deuxième critère : L'ORGANISATION DU TEXTE</u>

Les idées ou les informations sont structurées de façon cohérente et les liens qui les unissent sont cohérents et univoques.
(Objectifs B2 et 3)

1er indice: COHÉRENCE DE LA STRUCTURE

Dans le texte à visée informative

. La majorité des idées ou des informations sont bien regroupées selon un ordre logique qui fait ressortir la structure du texte de description ou de collection.

Dans le texte à visée expressive

. Les informations ou les idées sont bien regroupées selon un ordre logique : la majorité des divisions et des regroupements d'idées (selon les réactions subjectives ou les réalités décrites) permettent de donner du sens aux propos du scripteur.

Dans le récit

. Les informations ou les idées sont bien regroupées selon un ordre chronologique qui fait ressortir la structure de narration.

. On trouve la plupart du temps une cohérence narrative entre les diverses étapes du récit. Il y a adéquation entre la situation initiale et la situation finale.

Dans l'ensemble des textes

. Les idées ou les informations sont dans l'ensemble hiérarchisées (les informations de détail ou secondaires sont regroupées et ordonnées par rapport aux informations principales).

2e indice : PRÉSENCE D'UNE INTRODUCTION ET D'UNE CONCLUSION

Dans l'ensemble des textes

. Le texte contient une courte introduction qui peut annoncer l'intention et le sujet, établir le contact avec le lecteur ou présenter la situation initiale du récit.

. Le texte contient une courte conclusion qui peut formuler un commentaire, une question ou une généralisation, adresser une salutation au lecteur ou présenter le dénouement d'un récit.

3e indice : PRÉSENCE ET ADAPTATION DES INDICES QUI SITUENT LE LECTEUR DANS LA PROGRESSION DU TEXTE (division en paragraphes, titre, intertitres, numérotation, phrases ou expressions d'enchaînement entre les parties du texte)

Dans le texte à visée informative

. Certains indices pertinents d'articulation du texte mettent en évidence l'ordre des aspects décrits.

. Le texte est divisé en paragraphes correspondant presque parfaitement au regroupement par aspects.

. On note la présence d'un titre informatif en rapport avec le sujet.

. L'introduction et la conclusion sont facilement identifiables.

Dans le texte à visée expressive

. Certains indices pertinents d'articulation du texte mettent en évidence les grandes divisions du texte (ex : divisions par aspects ou par réactions).

. Le texte est divisé en paragraphes correspondant presque parfaitement aux grandes divisions choisies.

. On note la présence d'un titre évocateur en rapport avec le sujet.

. L'introduction et la conclusion sont facilement identifiables.

Dans le récit

. Plusieurs indices pertinents d'articulation du texte ordonnent la chronologie du récit : des adverbes, des conjonctions, des mots et des expressions créent des liens clairs entre les diverses étapes du récit (situation initiale - événement perturbateur - péripéties - dénouement final) et permettent de situer les actions les unes par rapport aux autres.

. Le texte est divisé en paragraphes correspondant presque parfaitement aux idées qui constituent une étape du récit ou une séquence d'actions.

. On note la présence d'un titre évocateur en rapport avec le sujet.

. La situation initiale et la situation finale sont facilement identifiables.

4e indice : COHÉRENCE DES LIENS ENTRE LES IDÉES OU LES INFORMATIONS

Dans l'ensemble du texte

. Les liens entre les informations ou les idées sont ou ne sont pas marqués explicitement dans la phrase, cependant, ils sont très souvent cohérents et univoques, et les référents des mots de substitution, des adverbes de temps et de lieu sont très souvent identifiables.

5e indice : L'ADÉQUATION DES MOTS DE RELATION

Dans l'ensemble des textes

. Les mots de relation (prépositions et conjonctions) sont dans l'ensemble souvent appropriés.

6e indice : LA LOGIQUE DES TEMPS DES VERBES

Dans l'ensemble des textes

. L'emploi des temps verbaux permet la plupart du temps de suivre le déroulement du texte.

<u>Troisième critère : LA STRUCTURE DES PHRASES</u>

Les phrases sont structurées et ponctuées selon les règles de la syntaxe écrite et conviennent aux exigences de la situation de communication. (Objectifs B4 et 5)

1er indice : L'ORDRE DES MOTS ET DES PROPOSITIONS

Dans l'ensemble des textes

. L'ordre des mots et des propositions respecte très souvent les règles de la syntaxe écrite et il ne subsiste que peu de constructions propres à l'oral.

2e indice : LES SIGNES DE PONCTUATION

Dans l'ensemble des textes

. Les signes de ponctuation dont l'utilisation peut être évaluée sont les suivants :

- les signes qui marquent le début et la fin d'une phrase (. ! ?);

- la virgule :
  - dans une énumération, qui isole un complément circonstanciel en début de phrase, une apposition, un mot mis en apostrophe, une incise dans le dialogue, qui sépare deux propositions de même nature;

- les signes qui marquent le dialogue (" ", - -, :);

- le point-virgule;

- les signes de ponctuation appris sont très souvent utilisés adéquatement.

3e indice : **LA VARIÉTÉ DES TOURNURES**	**Dans l'ensemble des textes** . L'utilisation de la coordination et de la juxtaposition facilite globalement la lecture et la compréhension.
4e indice : **REGISTRE DE LANGUE APPROPRIÉ**	. On note, la plupart du temps, en syntaxe, un registre de langue qui convient à l'intention, au sujet traité et au lecteur.

Quatrième critère : LE VOCABULAIRE

Les mots et les expressions appartiennent au lexique de la langue et conviennent au contexte. (Objectifs B6 et 7)

1er indice : **LA CORRECTION**	**Dans l'ensemble des textes** . Les mots et les expressions sont très souvent corrects.
2e indice : **LA VARIÉTÉ DU VOCABULAIRE**	**Dans l'ensemble des textes** . Le vocabulaire est plutôt varié : on trouve peu de répétitions. . On note l'emploi pertinent de quelques champs lexicaux.
3e indice : **LE REGISTRE DE LANGUE APPROPRIÉ AU CONTEXTE**	**Dans l'ensemble des textes** . On note, la plupart du temps, en vocabulaire, un registre de langue qui convient à l'intention, au sujet et au lecteur.

Cinquième critère : L'ORTHOGRAPHE
Les mots sont orthographiés selon l'usage et les règles de la grammaire. (Objectifs B8 et 9)

1er indice : L'ORTHOGRAPHE D'USAGE

Dans l'ensemble des textes

. La presque totalité des mots du texte sont orthographiés correctement.

2e indice : L'ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE : LES MARQUES DU FÉMININ ET DU PLURIEL DES NOMS ET DES ADJECTIFS

Dans l'ensemble des textes

. Les cas qui peuvent être évalués se répartissent comme suit :

- les formes féminines et plurielles des noms et des adjectifs appris en orthographe d'usage;

- le féminin des noms et des adjectifs formé par l'ajout d'un e et le pluriel des noms et des adjectifs formé par l'ajout d'un s quand l'adjectif est placé immédiatement avant ou après un nom;

- le féminin des noms et des adjectifs formé par le redoublement de la consonne finale et par la transformation du f en ve, er en ère, eau en elle, eux en euse, eur en euse, teur en trice, et le pluriel des noms et des adjectifs terminés en s, x et z et de ceux terminés par au, al, ail, eau, eu quand l'adjectif se rapporte à un seul nom;

- dans les cas qui précèdent quand l'adjectif se rapporte à deux ou plusieurs noms ou lorsqu'il est en position d'attribut.

. Les marques du féminin et du pluriel décrites plus haut sont presque toujours correctes.

3e indice : L'ACCORD DES VERBES

Dans l'ensemble des textes

. Les cas qui peuvent être évalués se répartissent comme suit :

et composés (y compris le passé simple) en utilisant l'auxiliaire approprié, quelle que soit la place du sujet;

- quand le verbe est séparé de son sujet par un écran;
- quand le sujet est inversé;
- quand le sujet est qui;
- quand le sujet est il impersonnel;
- quand le sujet est un nom collectif seul;
- les verbes accordés avec un seul sujet ou avec plusieurs sujets de la même personne unis par et;
- l'accord des participes passés employés seuls, avec être ou un verbe d'état;
- employé avec avoir suivi ou non d'un complément d'objet direct.

. Les verbes du texte sont presque toujours corrects.

Sixième critère : LA PRÉSENTATION DU TEXTE

Le texte est transcrit de manière lisible et la disposition en facilite la compréhension (Objectif B10)

INDICES

1er indice : LE TEXTE EST CALLIGRAPHIÉ D'UNE MANIÈRE LISIBLE	**Dans l'ensemble des textes** . Le texte est très lisible.
2e indice : L'ESPACEMENT ENTRE LES PARAGRAPHES EST RESPECTÉ	. Les différents paragraphes sont facilement identifiables.
3e indice :	. Le texte est correctement paginé.

PROFIL DE COMPÉTENCE EN PRODUCTION ÉCRITE

AU SECONDAIRE

DEUXIÈME ANNÉE

HABILETÉ À ÉCRIRE
Profil de compétence
Deuxième année

Dans un contexte signifiant d'écriture et en tenant compte de la situation de communication, du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève de deuxième année écrit des textes à visée :

. INFORMATIVE	écrire un texte avec l'intention de rendre compte d'un événement important (un exploit, une invention, une expédition, un fait historique ou un événement à portée sociale, culturelle ou autre)
. EXPRESSIVE	écrire un texte avec l'intention d'exprimer ses sentiments et ses opinions sur une personne, une personnalité, un personnage de film, de livre, de bande dessinée, etc.
. IMAGINAIRE	écrire un récit centré sur plus d'un événement avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire et d'explorer le langage

<u>**Premier critère : LE CONTENU DU TEXTE**</u> **Les idées ou les informations répondent aux exigences de la situation de communication. (Objectif B1)**

INDICES **SOUS-ÉLÉMENTS ET EXIGENCES**

1er indice :
LA PERTINENCE DES IDÉES OU DES INFORMATIONS

Dans le texte à visée informative

. La presque totalité des idées ou des informations rendent compte du déroulement d'un événement important : on y trouve la présentation des circonstances (où? quand?), des acteurs (de qui s'agit-il?), de la succession des faits (de quoi s'agit-il? comment?).

. La presque totalité des idées ou des informations sont véridiques, observables et vérifiables.

. Les sentiments et les opinions ne nuisent pas globalement au caractère objectif du texte.

. Quand le scripteur exprime les opinions d'un tiers, il précise la plupart du temps qui les exprimées.

Dans le texte à visée expressive

. La presque totalité des idées ou des informations reflètent des réactions subjectives : des goûts, des sentiments, des opinions personnelles.

. Ces idées sont reliées globalement à la description des aspects décrivant une personne, une personnalité, un personnage (traits dominants, caractéristiques physiques ou psychologiques, intérêts, réalisations, fonction, etc.) qui ont donné lieu à des réactions subjectives.

Dans le récit

. On trouve globalement un univers fictif vraisemblable : la présence de personnages, lieux, objets, événements possédant des caractéristiques qui les rendent vraisemblables.

. Le texte contient des situations qui représentent chacune un danger, une menace, un problème à résoudre, un besoin, un désir à combler, un projet à accomplir ou un fait du hasard.

. Le texte contient les éléments essentiels d'information contenus dans les différentes étapes d'un schéma narratif complexe centré sur plus d'un événement.

. Le texte contient, s'il y a lieu, des passages descriptifs : lieux, objets, événements, personnages reliés pertinemment au déroulement des actions.

2e indice : LE DEGRÉ D'EXPLICITATION DU SUJET

Dans l'ensemble des textes

. La majorité des idées ou des informations pour réaliser l'intention sont présentes.

. On trouve peu :

- d'idées ou d'informations qui développent, de façon exagérée ou disproportionnée, un aspect, une étape du récit ou de l'événement, une réaction subjective au profit des autres, nuisant ainsi à la compréhension du sujet;

- d'idées ou d'informations qui ne développent pas suffisamment un aspect, une étape du récit ou de l'événement, une réaction subjective parce qu'elles omettent ou limitent les informations qui sont nécessaires à la compréhension du sujet;

- d'idées ou d'informations redondantes ou éloignées du sujet.

. On trouve quelques explications : des définitions, des illustrations, des exemples qui ajoutent à la compréhension du sujet.

3e indice : L'ADAPTATION AU LECTEUR

Dans les textes à visée informative et expressive

. La majorité des idées ou des informations sont jugées nouvelles et pertinentes pour le lecteur. Le scripteur distingue la plupart du temps ses opinions de celles de la personne présentée.

Dans le récit

. La majorité des idées ou des informations sont jugées vraisemblables et intéressantes pour le lecteur.

Dans l'ensemble des textes

. Quelques idées ou quelques informations témoignent d'un souci plus précis d'adaptation au lecteur :

- exemples, comparaisons, descriptions, explications, illustrations qui tiennent compte de la connaissance qu'a le lecteur de la réalité ou du sujet choisi;
- référence à la demande du lecteur;
- formules de contact;
- références aux caractéristiques et aux connaissances du lecteur;
- supports techniques : dessins, photos, schémas, graphiques, etc.

Deuxième critère : L'ORGANISATION DU TEXTE

Les idées ou les informations sont structurées de façon cohérente et les liens qui les unissent sont cohérents et univoques. (Objectifs B2 et 3)

1er indice: COHÉRENCE DE LA STRUCTURE

Dans le texte à visée informative

. La majorité des idées ou des informations sont bien regroupées selon un ordre chronologique qui fait ressortir la structure du texte de séquence.

Dans le texte à visée expressive

. Les informations ou les idées sont bien regroupées selon un ordre logique : la majorité des divisions du texte et

des regroupements d'idées (selon les réactions subjectives ou les aspects de la personne, de la personnalité ou du personnage décrit) permettent de donner du sens aux propos du scripteur.

Dans le récit

. Les informations ou les idées décrivant le déroulement des actions sont bien regroupées selon un ordre chronologique qui fait ressortir la structure du texte de narration.

. Les informations ou les idées concernant la description d'un lieu, d'un objet, d'un personnage sont bien regroupées selon un ordre spatial, logique ou chronologique déterminé.

. On trouve la plupart du temps une cohérence narrative entre la situation finale d'une séquence et la situation initiale de la séquence qui suit; de plus, on trouve la plupart du temps dans une même séquence une adéquation entre la situation initiale proposée et la situation finale présentée.

Dans l'ensemble des textes

. Les idées ou les informations sont dans l'ensemble hiérarchisées (les informations de détail ou secondaires sont regroupées et ordonnées par rapport aux informations principales).

2e indice : PRÉSENCE D'UNE INTRODUCTION ET D'UNE CONCLUSION

Dans l'ensemble des textes

. Le texte contient une courte introduction qui peut annoncer l'intention et le sujet, établir le contact avec le lecteur ou présenter la situation initiale du récit.

. Le texte contient une courte conclusion qui peut formuler un commentaire, une question ou une généralisation, adresser une salutation au lecteur ou présenter le dénouement d'un récit.

3e indice : PRÉSENCE ET ADAPTATION DES INDICES QUI SITUENT LE LECTEUR DANS LA PROGRESSION DU TEXTE (division en paragraphes, titre, intertitres, numérotation, phrases ou expressions d'enchaînement entre les parties du texte)

Dans le texte à visée informative

. Certains indices pertinents d'articulation du texte mettent en évidence l'ordre chronologique des étapes dans le déroulement des faits de l'événement.

. Le texte est divisé en paragraphes correspondant presque parfaitement à la présentation des circonstances et des agents de l'événement et aux diverses étapes du déroulement des faits.

. On note la présence d'un titre informatif en rapport avec le sujet.

. L'introduction et la conclusion sont facilement identifiables.

Dans le texte à visée expressive

. Certains indices pertinents d'articulation de texte mettent en évidence les grandes divisions du texte (ex : divisions par aspects ou par réactions).

. Le texte est divisé en paragraphes correspondant presque parfaitement aux grandes divisions choisies.

. On note la présence d'un titre évocateur en rapport avec le sujet.

. L'introduction et la conclusion sont facilement identifiables.

Dans le récit

. Plusieurs indices pertinents d'articulation du texte ordonnent la chronologie du récit : des adverbes, des conjonctions, des mots et des expressions créent des liens clairs entre les grandes étapes du récit (situations initiales - événements perturbateurs - péripéties - dénouement).

. Plusieurs indices pertinents d'articulation de texte permettent de situer clairement les actions les unes par rapport aux autres.

. Le texte est divisé en paragraphes correspondant presque parfaitement aux idées ou aux informations constituant une étape du schéma narratif, une séquence d'actions, une description de lieu ou de personnage.

. On note la présence d'un titre évocateur en rapport avec le sujet.

. Les grandes étapes du schéma narratif sont facilement identifiables.

4e indice : COHÉRENCE DES LIENS ENTRE LES IDÉES OU LES INFORMATIONS

Dans l'ensemble des textes

. Les liens entre les idées ou les informations sont ou ne sont pas marqués explicitement dans la phrase mais ces liens sont très souvent cohérents et univoques, et les référents des mots de substitution (pronoms, déterminants, synonymes, etc.) sont très souvent identifiables.

5e indice : ADÉQUATION DES MOTS DE RELATION

Dans l'ensemble des textes

. Les mots de relation (prépositions et conjonctions) sont souvent appropriés.

6e indice : LA LOGIQUE DES TEMPS DES VERBES

Dans l'ensemble des textes

. L'emploi des temps verbaux permet la plupart du temps de suivre le déroulement du texte.

<u>Troisième critère : LA STRUCTURE DES PHRASES</u>

Les phrases sont structurées et ponctuées selon les règles de la syntaxe écrite et conviennent aux exigences de la situation de communication. (Objectifs B4 et 5)

1er indice : L'ORDRE DES MOTS ET DES PROPOSITIONS

Dans l'ensemble des textes

. L'ordre des mots et des propositions respecte très souvent les règles de la syntaxe écrite et il subsiste peu de constructions propres à l'oral.

2e indice : LES SIGNES DE PONCTUATION

Dans l'ensemble des textes

. Les signes de ponctuation dont l'utilisation peut être évaluée sont les suivants :

- les signes qui marquent le début et la fin d'une phrase (. ? !);
- la virgule :
  - dans une énumération,
  - qui isole un complément circonstanciel au début d'une phrase, une apposition, un mot mis en apostrophe, une incise dans le dialogue,
  - qui sépare deux propositions de même nature;
- les signes qui marquent le dialogue (" ", - -, :);
- le point-virgule;
- les signes de ponctuation appris sont très souvent utilisés adéquatement.

3e indice : VARIÉTÉ DES TOURNURES

Dans l'ensemble des textes

. L'utilisation de la coordination et de la juxtaposition facilite globalement la lecture et la compréhension.

4e indice : LA CONCORDANCE DES TEMPS

. On trouve souvent un emploi correct des modes et des temps dans les propositions subordonnées à l'indicatif et au subjonctif.

5e indice : REGISTRE DE LANGUE APPROPRIÉ

Dans l'ensemble des textes

. On note, la plupart du temps, en syntaxe, un registre de langue qui convient à l'intention, au sujet traité et au lecteur.

Quatrième critère : LE VOCABULAIRE
Les mots et les expressions appartiennent au lexique de la langue et conviennent au contexte. (Objectifs B6 et 7)

1er indice : LA CORRECTION

Dans l'ensemble des textes

. Les mots et les expressions sont très souvent corrects.

2e indice : LA VARIÉTÉ DU VOCABULAIRE

Dans l'ensemble des textes

. Le vocabulaire est plutôt varié : on trouve peu de répétitions.

. On note l'emploi pertinent de quelques champs lexicaux.

3e indice : LE REGISTRE DE LANGUE APPROPRIÉ AU CONTEXTE

Dans l'ensemble des textes

. On note, la plupart du temps, en vocabulaire, un registre de langue qui convient à l'intention, au sujet traité et au lecteur.

Cinquième critère : L'ORTHOGRAPHE
Les mots sont orthographiés selon l'usage et les règles de la grammaire. (Objectifs 8B et 9)

1er indice : L'ORTHOGRAPHE D'USAGE

Dans l'ensemble des textes

. La presque totalité des mots du texte sont orthographiés correctement.

2e indice : L'ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE : LES MARQUES DU FÉMININ ET DU PLURIEL DES NOMS ET DES ADJECTIFS

Dans l'ensemble des textes

. Les cas qui peuvent être évalués se répartissent comme suit :

- les formes féminines et plurielles des noms et des adjectifs appris en orthographe d'usage;

- le féminin des noms et des adjectifs formé par l'ajout d'un e et le pluriel des noms et des adjectifs formé par l'ajout d'un s quand l'adjectif est placé immédiatement *avant ou après* un nom;

- le féminin des noms et des adjectifs formé par le redoublement de la consonne finale et par la transformation du f en ve, er en ère, eau en elle, eux en euse, eur en euse, teur en trice, et le pluriel des noms et des adjectifs terminés en s, x et z et de ceux terminés par au, al, ail, eau, eu quand l'adjectif se rapporte à un seul nom;

- dans les cas qui précèdent quand l'adjectif se rapporte à deux ou plusieurs noms ou lorsqu'il est en position d'attribut;

- l'accord de tout adjectif, quel interrogatif ou exclamatif, vingt, cent, mille, nu, possible.

. Les marques du féminin et du pluriel décrites plus haut presque toujours correctes.

3e indice : L'ACCORD DES VERBES

Dans l'ensemble des textes

. Les cas qui peuvent être évalués se répartissent comme suit :

- les verbes employés à tous les temps usuels simples et composés (y compris le passé simple) en utilisant l'auxiliaire approprié, quelle que soit la place du sujet :
  - le verbe séparé de son sujet par un écran,
  - le sujet inversé,
  - le sujet "qui",
  - le sujet "il" impersonnel,
  - le sujet est un nom collectif seul;

- les verbes accordés avec un seul sujet ou avec plusieurs sujets de la même personne;

- l'accord du participe passé :
  - employé seul,
  - employé avec être ou un verbe d'état,
  - employé avec avoir suivi ou non d'un complément d'objet direct.
  - avec complément d'objet précédé d'un pronom personnel,
  - dans une proposition relative introduite par le pronom que;

. Les verbes du texte sont presque toujours corrects.

<u>Sixième critère : LA PRÉSENTATION DU TEXTE</u>

Le texte est transcrit de manière lisible et la disposition en facilite la compréhension. (Objectif B10)

INDICES	SOUS-ÉLÉMENTS ET EXIGENCES
1er indice : LE TEXTE EST CALLIGRAPHIÉ D'UNE MANIÈRE LISIBLE	**Dans l'ensemble des textes** . Le texte est très lisible
2e indice : L'ESPACEMENT ENTRE LES PARAGRAPHES EST RESPECTÉ	. Les différents paragraphes sont facilement identifiables.
3e indice : LES ILLUSTRATIONS, S'IL Y A LIEU, FAVORISENT LA COMPRÉHENSION DU TEXTE	. Le choix et la situation des illustrations sont pertinents.
4e indice :	. Le texte est correctement paginé.

PROFIL DE COMPÉTENCE EN PRODUCTION ÉCRITE

AU SECONDAIRE

TROISIÈME ANNÉE

HABILETÉ À ÉCRIRE
Profil de compétence
Troisième année

Dans un contexte signifiant d'écriture et en tenant compte de la situation de communication, du fonctionnement de la langue et des discours, l'élève de troisième année écrit des textes à visée :

. INFORMATIVE	écrire un texte avec l'intention d'informer en comparant deux objets, deux réalités selon un certain nombre d'aspects
. EXPRESSIVE	écrire un texte avec l'intention de faire part de l'évolution de ses sentiments, de ses goûts, de ses opinions par rapport à une ou des réalités données
. IMAGINAIRE	écrire un conte ou un récit fantastique avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire et d'explorer le langage

Premier critère : LE CONTENU DU TEXTE Les idées ou les informations répondent aux exigences de la situation de communication. (Objectif B1)

INDICES	SOUS-ÉLÉMENTS ET EXIGENCES
1er indice : LA PERTINENCE DES IDÉES OU DES INFORMATIONS	**Dans le texte à visée informative** . La presque totalité des idées ou des informations informent sur une ou plusieurs réalités en comparant cette ou ces réalités sous certains aspects. . La presque totalité des idées ou des informations sont véridiques, observables et vérifiables. . Les sentiments et les opinions ne nuisent pas globalement au caractère objectif du texte. . Opinions et faits ne se confondent pas. . Quand le scripteur exprime les opinions d'un tiers, il précise la plupart du temps qui les a exprimées. **Dans le texte à visée expressive** . La presque totalité des idées ou des informations reflètent des réactions subjectives : des goûts, des sentiments, des opinions. . Ces idées ou ces informations sont reliées globalement à la description de réalités à deux ou plusieurs époques différentes de la vie du scripteur. Elles mettent globalement en évidence des réactions subjectives suscitées par des objets, des lieux, des personnes, des événements en faisant ressortir l'évolution, les changements de perception des goûts, des sentiments ou des opinions personnelles du scripteur. **Dans le conte ou le récit fantastique** . On trouve globalement un univers fictif merveilleux ou fantastique : la présence de personnages, lieux, objets, événements possédant des caractéristiques qui les rendent merveilleux ou fantastiques.

. Le texte contient nécessairement un héros qui a une mission ou un projet, des dangers, des obstacles ou des épreuves que le héros rencontre, des ennemis ou des alliés qui l'empêchent ou l'aident à trouver les moyens utiles pour surmonter les dangers, les obstacles ou les épreuves.

. Le texte contient globalement les éléments essentiels contenus dans les différentes étapes du schéma narratif centré sur plus d'un événement.

. Le texte contient, s'il y a lieu, quelques passages dialogués, dans n'importe quelle partie du schéma narratif qui répondent globalement à une des fonctions suivantes : exposer ou analyser une situation ou rechercher une solution.

. Le texte contient, s'il y a lieu, des passages descriptifs : lieux, objets, événements, personnages reliés pertinemment au déroulement des actions.

2e indice : LE DEGRÉ D'EXPLICITATION DU SUJET

Dans l'ensemble des textes

. La majorité des idées ou des informations pour réaliser l'intention sont présentes.

. On trouve peu :
  - d'idées ou d'informations qui développent, de façon exagérée ou disproportionnée, un aspect, une étape du récit ou du conte, une réaction subjective au profit des autres, nuisant ainsi à la compréhension du sujet;

  - d'idées ou d'informations qui ne développent pas suffisamment un aspect, une étape du récit fantastique ou du conte, une réaction subjective parce qu'elles omettent ou limitent les informations qui sont nécessaires à la compréhension du sujet;

  - d'idées ou d'informations redondantes ou éloignées du sujet.

. On trouve quelques explications, illustrations, définitions qui ajoutent à la compréhension du sujet.

3e indice : L'ADAPTATION AU LECTEUR

Dans les textes à visée informative et expressive

. La majorité des idées ou des informations sont jugées nouvelles et pertinentes pour le lecteur.

Dans le récit fantastique ou le conte

. La majorité des idées ou des informations sont jugées pertinentes par rapport au monde du merveilleux ou du fantastique et intéressantes pour le lecteur.

Dans l'ensemble des textes

. Le texte contient des idées ou des informations qui témoignent d'un souci d'adaptation au lecteur : on y trouve des moyens variés et appropriés pour s'adapter au savoir et aux intérêts du lecteur :

- exemples, comparaisons, descriptions, explications, analogies, illustrations qui tiennent compte de la connaissance qu'a le lecteur de la réalité ou du sujet choisi;

- référence à la demande du lect...;

- formules de contact;

- références aux caractéristiques et aux connaissances du lecteur;

- supports techniques : dessins, photos, schémas, graphiques, etc.

<u>Deuxième critère : L'ORGANISATION DU TEXTE</u>

Les idées ou les informations sont structurées de façon cohérente et les liens qui les unissent sont cohérents et univoques. (Objectifs B2 et 3)

1er indice: COHÉRENCE DE LA STRUCTURE

Dans le texte à visée informative

. La majorité des idées ou des informations sont bien regroupées selon un ordre logique qui fait ressortir la structure de comparaison.

Dans le texte à visée expressive

. La majorité des idées ou des informations sont bien regroupées selon un ordre logique qui donne du sens au propos du

scripteur : ce dernier peut choisir entre plusieurs structures celle qui lui convient le mieux :

- structure de comparaison (parallélisme ou contraste des goûts, des sentiments par rapport à deux moments, deux objets, etc.;
- structure de séquence (succession dans le temps de différents sentiments qui se sont transformés par rapport à certains lieux, personnes, objets, événements, etc.);
- structure de description (regroupement par thèmes ou catégories: lieux, personnes, objets, événements qui ont provoqués des réactions différentes à certains moments de la vie du scripteur).

Dans le conte ou le récit fantastique

. La majorité des idées ou des informations sont bien regroupées selon un ordre chronologique qui fait ressortir la structure du texte de narration.

. Les informations ou les idées concernant la description d'un lieu, d'un objet, d'un personnage sont bien regroupées selon un ordre spatial, logique ou chronologique déterminé.

. On trouve la plupart du temps une cohérence narrative entre la situation finale d'une séquence et la situation initiale de la séquence qui suit; de plus, on trouve la plupart du temps dans une même séquence une adéquation entre la situation initiale présentée et la situation finale proposée.

. On trouve presque toujours un développement cohérent du statut du narrateur.

Dans l'ensemble des textes

. Les idées ou les informations sont dans l'ensemble hiérarchisées (les informations de détail ou secondaires sont regroupées et ordonnées par rapport aux informations principales).

2e indice : PRÉSENCE D'UNE INTRODUCTION ET D'UNE CONCLUSION

Dans l'ensemble des textes

. Le texte contient une courte introduction qui peut annoncer l'intention, le sujet, les grandes divisions du texte,

établir le contact avec le lecteur ou présenter la situation initiale du conte ou du récit fantastique.

. Le texte contient une courte conclusion qui peut formuler un commentaire, une question ou une généralisation, adresser une salutation au lecteur, présenter un résumé ou le dénouement du conte ou du récit fantastique.

3e indice : PRÉSENCE ET ADAPTATION DES INDICES QUI SITUENT LE LECTEUR DANS LA PROGRESSION DU TEXTE (division en paragraphes, titre, inter-titres, numérotation, phrases ou expressions d'enchaînement entre les parties du texte)

Dans le texte à visée informative

. Certains indices pertinents d'articulation du texte mettent en évidence l'ordre des aspects et les rapports des aspects entre eux.

. Le texte est divisé en paragraphes correspondant presque parfaitement à la présentation des aspects traités ou des ressemblances et des différences des réalités choisies.

. On note la présence d'un titre informatif et de quelques inter-titres correspondant aux grandes parties du texte.

. L'introduction et la conclusion sont facilement identifiables.

Dans le texte à visée expressive

. Certains indices pertinents d'articulation de texte mettent en évidence les grandes divisions du texte.

. Le texte est divisé en paragraphes correspondant presque parfaitement aux grandes divisions choisies.

. On note la présence d'un titre évocateur en rapport avec le sujet.

. L'introduction et la conclusion sont facilement identifiables.

Dans le récit

. Plusieurs indices pertinents d'articulation du texte ordonnent la chronologie du récit : on retrouve très souvent des liens clairs entre les grandes étapes du récit, les séquences d'actions et les actions les unes par rapport aux autres.

. Des indices de liens pertinents assurent la plupart du temps la cohérence narrative entre la situation finale d'une séquence et la situation initiale de la séquence suivante.

. Des mots de liaison permettent souvent d'organiser la description et de faire progresser les dialogues dans les prises de parole.

. On note la présence d'un titre évocateur en rapport avec le sujet.

. Les grandes étapes du schéma narratif sont facilement identifiables.

4e indice :
COHÉRENCE DES LIENS ENTRE LES IDÉES OU LES INFORMATIONS

Dans l'ensemble des textes

. Les liens entre les idées ou les informations sont ou ne sont pas marqués explicitement dans la phrase mais ces liens sont très souvent cohérents et univoques, et les référents des mots de substitution (pronoms, déterminants, synonymes, etc.) sont très souvent identifiables.

5e indice :
ADÉQUATION DES MOTS DE RELATION

Dans l'ensemble des textes

. Les mots de relation (prépositions et conjonctions) sont très souvent appropriés.

6e indice :
LA LOGIQUE DES TEMPS DES VERBES

Dans l'ensemble des textes

. L'emploi des temps verbaux permet presque toujours de suivre le déroulement du texte.

Dans le récit fantastique ou le conte

. On trouve la plupart du temps une utilisation adéquate des temps des verbes de manière à situer les actions du texte par rapport au moment où elles sont racontées et à les situer entre elles.

<u>Troisième critère : LA STRUCTURE DES PHRASES</u>

Les phrases sont structurées et ponctuées selon les règles de la syntaxe écrite et conviennent aux exigences de la situation de communication. (Objectif B4)

1er indice :
L'ORDRE DES MOTS ET DES PROPOSITIONS

Dans l'ensemble des textes

. L'ordre des mots et des propositions respecte presque toujours les règles de la syntaxe écrite et il subsiste très peu de constructions propres à l'oral.

2e indice :
LES SIGNES DE PONCTUATION

Dans l'ensemble des textes

. Les signes de ponctuation dont l'utilisation peut être évaluée sont les suivants :

- les signes qui marquent le début et la fin d'une phrase (. ? !);

- la virgule :
  - dans une énumération,
  - qui isole un complément circonstanciel au début d'une phrase, une apposition, un mot mis en apostrophe, une incise dans le dialogue,
  - qui sépare deux propositions de même nature, une relative explicative, un adjectif détaché, un commentaire ou une explication,
  - dans l'indication d'une date, d'une adresse,
  - avec un pronom d'emphase;
  - avec <u>car</u>, <u>or</u>, <u>mais</u>, etc. et les adverbes de relation;

- les signes qui marquent le dialogue (" ", - -, :);

- le point-virgule;

. Les signes de ponctuation appris sont presque toujours utilisés adéquatement.

3e indice : VARIÉTÉ DES TOURNURES

Dans l'ensemble des textes

. L'utilisation de la coordination et de la juxtaposition facilite globalement la lecture et la compréhension.

4e indice : CONCORDANCE DES TEMPS

Dans l'ensemble des textes

. On trouve souvent un emploi correct des modes et des temps dans les propositions subordonnées à l'indicatif et au subjonctif.

5e indice : REGISTRE DE LANGUE APPROPRIÉ

Dans l'ensemble des textes

. On note, la plupart du temps, en syntaxe, un registre de langue qui convient à l'intention, au sujet traité et au lecteur.

Dans le conte ou le récit fantastique

. Dans les monologues et les dialogues, on trouve la plupart du temps un registre de langue qui respecte la logique des personnages et des situations vécues.

<u>Quatrième critère : LE VOCABULAIRE</u>

Les mots et les expressions appartiennent au lexique de la langue et conviennent au contexte. (Objectifs B6 et 7)

1er indice : LA CORRECTION DU VOCABULAIRE

Dans l'ensemble des textes

. Les mots et les expressions sont presque toujours corrects.

2e indice : LA VARIÉTÉ DU VOCABULAIRE

Dans l'ensemble des textes

. Le vocabulaire est varié : on trouve peu de répétitions.

. L'emploi pertinent d'un certain nombre de champs lexicaux reflète une recherche de précision ou une richesse d'évocation.

3e indice : LE REGISTRE DE LANGUE APPROPRIÉ AU CONTEXTE

Dans l'ensemble des textes

. On note, la plupart du temps, en vocabulaire, un registre de langue qui convient à l'intention, au sujet traité et au lecteur.

Dans le récit fantastique ou le conte

. Dans les monologues et les dialogues, on trouve la plupart du temps un registre de langue qui respecte la logique des personnages et des situations vécues.

<u>Cinquième critère : L'ORTHOGRAPHE</u>

Les mots sont orthographiés selon l'usage et les règles de la grammaire. (Objectifs B8 et 9)

1er indice : L'ORTHOGRAPHE D'USAGE

Dans l'ensemble des textes

. La presque totalité des mots sont orthographiés correctement.

2e indice : L'ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE : LES MARQUES DU FÉMININ ET DU PLURIEL DES NOMS ET DES ADJECTIFS

Dans l'ensemble des textes

. Les cas qui peuvent être évalués se répartissent comme suit:

- les formes féminines et plurielles des noms et des adjectifs appris en orthographe d'usage;
- le féminin des noms et des adjectifs formé par l'ajout d'un <u>e</u>, et le pluriel des noms et des adjectifs formé par l'ajout d'un <u>s</u> quand l'adjectif est placé immédiatement avant ou après un nom;
- le féminin des noms et des adjectifs formé par le redoublement de la consonne finale et par la transformation du <u>f</u> en <u>ve</u>, <u>er</u> en <u>ère</u>, <u>eau</u> en <u>elle</u>, <u>eux</u> en <u>euse</u>, <u>eur</u> en <u>euse</u>, <u>teur</u> en <u>trice</u>, et le pluriel des noms et des adjectifs terminés en <u>s</u>, <u>x</u> et <u>z</u> et de ceux terminés par <u>au</u>, <u>al</u>, <u>ail</u>, <u>eau</u>, <u>eu</u> quand l'adjectif se rapporte à un seul nom;
- dans les cas qui précèdent quand l'adjectif se rapporte à deux ou plusieurs noms ou lorsqu'il est en position d'attribut.

- l'accord de <u>tout</u> adjectif, <u>quel</u> interrogatif ou exclamatif, <u>vingt</u>, <u>cent</u>, <u>mille</u>, <u>nu</u>, <u>possible</u>;

- l'accord des adjectifs composés et des expressions désignant la couleur.

. Les marques du féminin et du pluriel décrites plus haut sont presque toujours correctes.

3e indice : L'ACCORD DES VERBES

Dans l'ensemble des textes

. Les cas qui peuvent être évalués se répartissent comme suit:

- les verbes employés à tous les temps usuels simples et composés (y compris le passé simple) en utilisant l'auxiliaire approprié, quelle que soit la place du sujet :
  - quand le verbe est séparé de son sujet par un écran,
  - quand le sujet est inversé,
  - quand le sujet est <u>qui</u>,
  - quand le sujet est <u>il</u> impersonnel;
  - quand le sujet est un nom collectif seul ou suivi d'un complément;

- les verbes accordés avec :
  - un seul sujet,
  - plusieurs sujets de la même personne,
  - plusieurs sujets de personnes différentes unis par <u>et</u>;

- l'accord du participe passé :
  - employé seul,
  - employé avec <u>être</u> ou un verbe d'état,
  - employé avec <u>avoir</u> suivi ou non d'un complément d'objet direct (tous les cas sauf celui du participe suivi d'un infinitif et le participe passé des verbes pronominaux).

. Les verbes du texte sont presque toujours corrects.

<u>Sixième critère : LA PRÉSENTATION DU TEXTE</u>

Le texte est transcrit de manière lisible et la disposition en facilite la compréhension. (Objectif B10)

INDICES	SOUS-ÉLÉMENTS ET EXIGENCES
1er indice : LE TEXTE EST CALLIGRAPHIÉ D'UNE MANIÈRE LISIBLE	**Dans l'ensemble des textes** . Le texte est très lisible
2e indice : L'ESPACEMENT ENTRE LES PARAGRAPHES EST RESPECTÉ	. Les différents paragraphes sont facilement identifiables.
3e indice : LES ILLUSTRATIONS, S'IL Y A LIEU, FAVORISENT LA COMPRÉHENSION DU TEXTE	. Le choix et la situation des illustrations sont pertinents.
4e indice :	. Le texte est correctement paginé.

PROFIL DE COMPÉTENCE EN PRODUCTION ÉCRITE

AU SECONDAIRE

QUATRIÈME ANNÉE

HABILETÉ À ÉCRIRE
Profil de compétence
Quatrième année

Dans un contexte signifiant d'écriture et en tenant compte de la situation de communication, du fonctionnement de la langue et des discours, l'élève de quatrième année écrit des textes à visée :

. INFORMATIVE	écrire un texte avec l'intention de présenter et d'expliquer un sujet d'actualité
. ARGUMENTATIVE	écrire une lettre d'opinions sur un sujet donné
. IMAGINAIRE	écrire un récit s'apparentant à la nouvelle littéraire avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de donner sa sa vision du monde

Premier critère : LE CONTENU DU TEXTE Les idées ou les informations répondent aux exigences de la situation de communication. (Objectif B1)

INDICES	SOUS-ÉLÉMENTS ET EXIGENCES
1er indice : LA PERTINENCE DES IDÉES OU DES INFORMATIONS	**Dans le texte à visée informative**

. La presque totalité des idées ou des informations informent en présentant et en expliquant un sujet d'actualité (description de l'événement à la base de l'actualité et explication du sujet selon certains aspects).

. La presque totalité des idées ou des informations sont véridiques, observables et vérifiables (observation des faits, données d'enquêtes, résultats de rapports, témoignages, opinions de spécialistes, etc.).

. Les sentiments et les opinions ne nuisent pas au caractère objectif du texte.

. Les faits sont presque toujours distincts des opinions (celles du scripteur et celles des autres).

. Quand le scripteur exprime les opinions d'un tiers, il précise la plupart du temps qui les a exprimées.

Dans le texte à visée argumentative

. La presque totalité des idées ou des informations présentent l'énoncé clair du sujet d'actualité choisi, l'opinion claire et précise du scripteur sur ce sujet et des arguments assez consistants (faits, exemples, énoncés généraux, références) qui appuient l'opinion émise.

Dans le récit

. On trouve globalement des personnages, des événements, des lieux et des objets possédant des caractéristiques qui les rendent vraisemblables.

. Le texte contient nécessairement une situation initiale assez claire qui fournit les circonstances de départ et une description psychologique du personnage principal.

. Le texte présente un événement assez perturbant qui a de l'impact sur le personnage principal et qui amorce l'intrigue.

. Le texte présente une fin inattendue : une fin surprenante, étonnante, une fin ouverte où le lecteur imagine une fin selon le contexte, une fin qui renseigne sur le personnage principal et les changements opérés chez lui.

. Le texte présente, s'il y a lieu, quelques passages descriptifs reliés pertinemment au déroulement des actions dans n'importe quelle phase du schéma narratif.

. Le texte contient, s'il y a lieu, quelques passages dialogués, dans n'importe quelle phase du schéma narratif qui répondent globalement à une fonction principale : révéler le ton ou l'attitude des personnages qui les prononcent.

2e indice : LE DEGRÉ D'EXPLICITATION DU SUJET

Dans l'ensemble des textes

. La majorité des idées ou des informations pour réaliser l'intention sont présentes.

. On trouve peu :

- d'idées ou d'informations qui développent, de façon exagérée ou disproportionnée, un aspect, un argument, une étape du récit au profit des autres, nuisant ainsi à la compréhension du sujet;

- d'idées ou d'informations qui ne développent pas suffisamment un aspect, un argument, une étape du récit parce qu'elles omettent ou limitent les informations qui sont nécessaires à la compréhension du sujet;

- d'idées ou d'informations redondantes ou éloignées du sujet.

. On trouve quelques explications, illustrations, définitions et exemples qui ajoutent à la compréhension du sujet.

3e indice : L'ADAPTATION AU LECTEUR

Dans les textes à visée informative

. La majorité des idées ou des informations sont jugées nouvelles et pertinentes pour le lecteur.

Dans le texte à visée argumentative

. La majorité des idées ou des informations sont jugées convaincantes pour le lecteur.

Dans le récit

. La majorité des idées ou des informations sont jugées vraisemblables et intéressantes pour le lecteur.

Dans l'ensemble des textes

. Le texte contient des idées ou des informations qui témoignent d'un souci d'adaptation au lecteur : on y trouve des moyens variés et appropriés pour s'adapter au savoir et aux intérêts du lecteur :

- exemples, comparaisons, descriptions, explications, analogies, illustrations qui tiennent compte de la connaissance qu'a le lecteur du sujet choisi;
- formules de contact (le protocole de la lettre);
- références aux caractéristiques et aux connaissances du lecteur (questions, allusions, sous-entendus);
- supports techniques : dessins, photos, schémas, graphiques, etc.

<u>Deuxième critère : L'ORGANISATION DU TEXTE</u>

Les idées ou les informations sont structurées de façon cohérente et les liens qui les unissent sont cohérents et univoques. (Objectifs B2 et 3)

1er indice: COHÉRENCE DE LA STRUCTURE

Dans le texte à visée informative ou argumentative

. La majorité des idées ou des informations sont bien regroupées selon un ordre logique qui fait ressortir la structure de cause-conséquence ou de problème-solution.

Dans le récit

. La majorité des idées ou des informations sont bien regroupées selon un ordre chronologique qui fait ressortir la structure de narration. Cet ordre de présentation des actions est presque toujours cohérent par rapport aux intentions du scripteur.

. Les idées ou les informations concernant la description d'un lieu, d'un objet, d'un personnage sont bien regroupées selon un ordre spatial, logique ou chronologique déterminé.

. On trouve la plupart du temps un développement cohérent de l'intrigue et des réactions des personnages déclenchées par un événement assez perturbant.

. On trouve presque toujours un développement cohérent du statut du narrateur.

Dans un texte à visée argumentative

. On trouve globalement une progression de l'argumentation : les arguments peuvent être ordonnés selon des rapports d'addition, de gradation ou d'opposition.

. On trouve globalement une cohérence dans l'expression des arguments qui sont au service de l'opinion émise et l'expression de l'opinion reste constante du début à la fin du texte.

Dans l'ensemble des textes

. Les idées ou les informations sont dans l'ensemble hiérarchisées (les informations de détail ou secondaires sont regroupées et ordonnées par rapport aux informations principales).

2e indice : PRÉSENCE D'UNE INTRODUCTION ET D'UNE CONCLUSION

Dans l'ensemble des textes

. Le texte contient une introduction élaborée qui pose et divise le sujet, annonce l'intention, établit le contact avec le lecteur ou qui présente la situation initiale du récit.

. Le texte contient une conclusion élaborée qui formule un résumé, une généralisation, une question, un commentaire, un souhait, une recommandation ou qui décrit la situation finale du récit.

3e indice : PRÉSENCE ET ADAPTATION DES INDICES QUI SITUENT LE LECTEUR DANS LA PROGRESSION DU TEXTE (division en paragraphes, titre, inter-titres, numérotation, phrases ou expressions d'enchaînement entre les parties du texte)

Dans le texte à visée informative

. On trouve souvent dans le texte des indices pertinents d'articulation du texte qui mettent en évidence les grandes parties du texte, les rapports des aspects entre eux et les liens entre le sujet et les aspects retenus.

. Le texte est divisé en paragraphes correspondant presque parfaitement à la présentation du fait d'actualité, des aspects et des informations principales choisis pour l'explication.

. On note la présence d'un titre informatif en rapport avec le sujet et de quelques inter-titres correspondant aux grandes divisions du texte.

. L'introduction et la conclusion sont facilement identifiables.

Dans le texte à visée argumentative

. On trouve souvent des indices pertinents d'articulation du texte qui mettent en évidence les différentes parties du texte, les liens entre les arguments ou entre les aspects et les liens entre les arguments ou les aspects et le point de vue défendu.

. Le texte est divisé en paragraphes correspondant presque parfaitement au regroupement par aspect ou argument ou par information principale.

. On note, d'une manière générale, le respect du protocole de la lettre.

. On note la présence d'un titre évocateur en rapport avec le sujet.

. L'introduction et la conclusion sont facilement identifiables.

Dans le récit

. On trouve souvent des indices pertinents d'articulation du texte qui établissent un lien entre les diverses étapes du récit, les séquences d'actions et les actions les unes par rapport aux autres.

. Des mots de liaison permettent souvent d'organiser la description et de faire progresser les dialogues dans les prises de parole.

. Des expressions ou des phrases d'enchaînement assurent très souvent la progression du récit.

. On note la présence d'un titre évocateur en rapport avec le sujet.

. Les grandes étapes du récit sont facilement identifiables.

4e indice : COHÉRENCE DES LIENS ENTRE LES IDÉES OU LES INFORMATIONS

Dans l'ensemble des textes

. Les liens entre les idées ou les informations sont ou ne sont pas marqués explicitement dans la phrase mais ces liens sont presque toujours cohérents et univoques, et les référents des mots de substitution (pronoms, déterminants, synonymes, etc.) sont presque toujours identifiables.

5e indice : ADÉQUATION DES MOTS DE RELATION

Dans l'ensemble des textes

. Les mots de relation (prépositions et conjonctions) sont très souvent appropriés.

6e indice : LA LOGIQUE DES TEMPS DES VERBES

Dans l'ensemble des textes

. L'emploi des temps verbaux permet presque toujours de suivre le déroulement du texte.

Dans le récit

. On trouve presque toujours une utilisation adéquate des temps des verbes de manière à situer les actions du texte par rapport au moment où elles sont racontées et à les situer entre elles.

<u>**Troisième critère : LA STRUCTURE DES PHRASES**</u>

Les phrases sont structurées et ponctuées selon les règles de la syntaxe écrite et conviennent aux exigences de la situation de communication. (Objectifs B4 et 5)

1er indice : L'ORDRE DES MOTS ET DES PROPOSITIONS

Dans l'ensemble des textes

. L'ordre des mots et des propositions respecte presque toujours les règles de la syntaxe écrite et il subsiste très peu de constructions propres à l'oral.

2e indice : LES SIGNES DE PONCTUATION

Dans l'ensemble des textes

. Les signes de ponctuation dont l'utilisation peut être évaluée sont les suivants :

- les signes qui marquent le début et la fin d'une phrase (. ? !);

- la virgule :
  - dans une énumération,
  - pour isoler un complément circonstanciel au début d'une phrase, une apposition, un mot mis en apostrophe, une incise dans le dialogue,
  - pour séparer deux propositions de même nature, une relative explicative, un adjectif détaché, un commentaire ou une explication,
  - dans l'indication d'une date, d'une adresse,
  - avec un pronom d'emphase,
  - avec <u>car</u>, <u>or</u>, <u>mais</u>, etc. et les adverbes de relation;

- les signes qui marquent le dialogue (" ", - -, :);

- le point-virgule;

- les deux points pour annoncer une énumération, une explication, un exemple, une cause, un effet, une conclusion;

- les guillemets pour mettre en évidence un mot, une particularité de la langue;

- les points de suspension pour marquer un arrêt dans la phrase, marquer la surprise, inviter le lecteur à poursuivre l'idée, indiquer un silence dans le dialogue, indiquer qu'un passage a été tronqué;

- les parenthèses pour isoler un mot ou une expression qui donne une précision, indiquer une référence;

- les tirets pour encadrer un message, pour annoncer une conclusion, un commentaire.

. Les signes de ponctuation appris sont presque toujours utilisés adéquatement.

3e indice : LA VARIÉTÉ DES TOURNURES

Dans l'ensemble des textes

. On trouve dans l'ensemble du texte des structures de phrases propres à faciliter la compréhension et à maintenir l'intérêt.

Dans le récit ou le texte à visée argumentative

. On note l'emploi pertinent de quelques figures courantes : l'énumération, la comparaison, le contraste, etc.

. Dans le récit et le texte d'opinion, on note une certaine recherche de ton ou d'atmosphère.

4e indice : CONCORDANCE DES TEMPS

Dans l'ensemble des textes

. On trouve très souvent un emploi correct des modes et des temps dans les propositions subordonnées à l'indicatif et au subjonctif.

5e indice : REGISTRE DE LANGUE APPROPRIÉ

Dans l'ensemble des textes

. On note presque toujours, en syntaxe, un registre de langue qui convient à l'intention, au sujet traité, au lecteur et plus précisément dans le texte d'opinion, aux rapports sociaux entre le lecteur et le scripteur.

Dans le récit

. À l'intérieur des monologues et des dialogues, on trouve la plupart du temps un registre de langue qui respecte la logique des personnages et des situations vécues.

Quatrième critère : LE VOCABULAIRE

Les mots et les expressions appartiennent au lexique de la langue et conviennent au contexte. (Objectifs B6 et 7)

1er indice : LA CORRECTION DU VOCABULAIRE

Dans l'ensemble des textes

. Les mots et les expressions sont presque toujours corrects.

2e indice : LA VARIÉTÉ DU VOCABULAIRE

Dans l'ensemble des textes

. Le vocabulaire est varié : on trouve peu de répétitions.

. L'emploi pertinent d'un certain nombre de champs lexicaux reflète une recherche de précision ou une richesse d'évocation.

3e indice : REGISTRE DE LANGUE APPROPRIÉ AU CONTEXTE

Dans l'ensemble des textes

. On trouve presque toujours, un vocabulaire, un registre de langue qui respecte la logique des personnages et des situations vécues.

Cinquième critère : L'ORTHOGRAPHE

Les mots sont orthographiés selon l'usage et les règles de la grammaire. (Objectifs B8 et 9)

1er indice : L'ORTHOGRAPHE D'USAGE

Dans l'ensemble des textes

. La presque totalité des mots sont orthographiés correctement.

2e indice : L'ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE : LES MARQUES DU FÉMININ ET DU PLURIEL DES NOMS ET DES ADJECTIFS

Dans l'ensemble des textes

. Les cas qui peuvent être évalués se répartissent comme suit:

- les formes féminine et plurielle des noms et des adjectifs appris en orthographe d'usage;

- le féminin des noms et des adjectifs formé par l'ajout d'un e, et le pluriel des noms et des adjectifs formé par l'ajout d'un s quand l'adjectif est placé immédiatement avant ou après un nom;

- le féminin des noms et des adjectifs formé par le redoublement de la consonne finale et par la transformation du f en ve, er en ère, eau en elle, eux en euse, eur en euse, teur en trice, et le pluriel des noms et des adjectifs terminés en s, x et z et de ceux terminés par au, al, ail, eau, eu quand l'adjectif se rapporte à un seul nom;

- dans les cas qui précèdent quand l'adjectif se rapporte à deux ou plusieurs noms ou lorsqu'il est en position d'attribut;

- les adjectifs composés et les expressions désignant la couleur;

- les adjectifs employés comme adverbes et prépositions;

- les adjectifs vingt, cent, mille, demi, nu, possible, tel, tout, même, quelque;

- le pluriel des noms composés et des noms propres.

. Les marques du féminin et du pluriel décrites plus haut sont presque toujours correctes.

3e indice :
L'ACCORD DES VERBES

Dans l'ensemble des textes

. Les cas qui peuvent être évalués se répartissent comme suit:

- les verbes employés à tous les temps usuels simples et composés (y compris le passé simple) en utilisant l'auxiliaire approprié, quelle que soit la place du sujet :

- qand le verbe est séparé de son sujet par un écran, quand le sujet est inversé, quand les sujets sont unis par ou, ni, comme, avec, ainsi que, aussi bien que, comme, quand le sujet est un nom collectif seul ou suivi d'un complément, quand le sujet est il impersonnel, quand le sujet est un groupe à structure complexe comme la plupart des... etc.;

- les verbes accordés avec un seul sujet, avec plusieurs sujets de la même personne ou de personnes différentes;

- l'accord du participe passé :
  - employé seul,
  - employé avec être ou un verbe d'état,
  - employé avec avoir suivi ou non d'un complément d'objet direct, suivi d'un verbe à l'infinitif.

. Les verbes du texte sont presque toujours correcte.

Sixième critère : LA PRÉSENTATION DU TEXTE
Le texte est transcrit de manière lisible et la disposition en facilite la compréhension. (Objectif B10)

INDICES	SOUS-ÉLÉMENTS ET EXIGENCES
1er indice : LE TEXTE EST CALLIGRAPHIÉ D'UNE MANIÈRE LISIBLE	**Dans l'ensemble des textes** . Le texte est très lisible
2e indice : L'ESPACEMENT ENTRE LES PARAGRAPHES EST RESPECTÉ	. Les différents paragraphes sont facilement identifiables.
3e indice : LES ILLUSTRATIONS, S'IL Y A LIEU, FAVORISENT LA COMPRÉHENSION DU TEXTE	. Le choix et la situation des illustrations sont pertinents.
4e indice :	. Le texte est correctement paginé.
5e indice :	. La page titre, les références, la table des matières, la bibliographie (s'il y a lieu) sont présentées correctement.

PROFIL DE COMPÉTENCE EN PRODUCTION ÉCRITE

AU SECONDAIRE

CINQUIÈME ANNÉE

HABILETÉ À ÉCRIRE
Profil de compétence
Cinquième année

Dans un contexte signifiant d'écriture et en tenant compte de la situation de communication, du fonctionnement de la langue et des discours, l'élève de cinquième année écrit des textes à visée :

. INFORMATIVE	écrire un texte avec l'intention d'expliquer un phénomène, un problème, un thème d'intérêt général
. ARGUMENTATIVE	écrire un texte visant à faire connaître son opinion sur un sujet donné
. IMAGINAIRE	écrire un texte narratif à structure élaborée appartenant à un genre littéraire avec l'intention de satisfaire son imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde

Premier critère : LE CONTENU DU TEXTE
Les idées ou les informations répondent aux exigences de la situation de communication. (Objectif B1)

INDICES	SOUS-ÉLÉMENTS ET EXIGENCES
1er indice : LA PERTINENCE DES IDÉES OU DES INFORMATIONS	**Dans le texte à visée informative**
	. La presque totalité des idées ou des informations informent en expliquant sous divers aspects (causes, conséquences, solutions, etc.) un thème, un phénomène, un problème d'intérêt général.
	. La presque totalité des idées ou des informations sont véridiques, observables et vérifiables (observation des faits, données d'enquêtes, résultats de rapports, témoignages, opinions de spécialistes, etc.).
	. Les sentiments et les opinions ne nuisent pas au caractère objectif du texte.
	. Les faits sont presque toujours distincts des opinions (celles du scripteur et celles des autres).
	. Quand le scripteur exprime les opinions d'un tiers, il précise la plupart du temps qui les a exprimées.
	Dans le texte à visée argumentative
	. La presque totalité des idées ou des informations présentent un énoncé clair du sujet choisi, l'opinion claire et précise du scripteur sur le sujet et des arguments assez consistants (faits, exemples, énoncés généraux, références) qui appuient l'opinion émise.
	Dans le récit
	. On trouve globalement des personnages, des lieux et des objets possédant des caractéristiques qui les rendent merveilleux, fantastiques ou vraisemblables selon l'univers choisi par le scripteur.

. Le texte contient un schéma narratif complet (situation initiale, événement perturbateur, péripéties, situation finale) correspondant au genre choisi : récit d'aventures, de science-fiction, récit policier, conte, récit fantastique, récit s'apparentant à la nouvelle littéraire, partie ou chapitre de roman.

. Le texte contient une structure narrative élaborée : structure temporelle complexe (ex : retour en arrière, bouleversement du schéma narratif, aspect symbolique développé, etc.).

. Le texte présente, s'il y a lieu, des passages descriptifs : personnages, lieux, objets, événements reliés pertinemment au déroulement des actions.

. Le texte contient, s'il y a lieu, des passages descriptifs des principaux personnages (traits physiques, traits de caractère) reliés pertinemment au déroulement des actions et placés dans n'importe laquelle phase du schéma narratif.

. Le texte contient, s'il y a lieu, quelques passages dialogués placés dans n'importe quelle phase du schéma narratif, qui répondent globalement à une ou plusieurs des fonctions suivantes :
- exposer ou analyser une situation,
- rechercher une solution,
- révéler le ton ou l'attitude des personnages qui les prononcent.

Dans l'ensemble des textes

2e indice :
LE DEGRÉ D'EXPLICITATION DU SUJET

. La majorité des idées ou des informations pour réaliser l'intention sont présentes.

. On trouve peu :

- d'idées ou d'informations qui développent, de façon exagérée ou disproportionnée, un aspect, un argument, une étape du récit au profit des autres, nuisant ainsi à la compréhension du sujet;

- d'idées ou d'informations qui ne développent pas suffisamment un aspect, un argument, une étape du récit parce qu'elles omettent ou limitent les informations qui sont nécessaires à la compréhension du sujet;

- d'idées ou d'informations redondantes ou éloignées du sujet.

. On trouve quelques explications, illustrations, définitions et exemples qui ajoutent à la compréhension du sujet.

3e indice : L'ADAPTATION AU LECTEUR

Dans les textes à visée informative

. La majorité des idées sont jugées nouvelles et pertinentes pour le lecteur.

Dans le texte à visée argumentative

. La majorité des idées ou des informations sont jugées convaincantes pour le lecteur.

Dans le récit

. La majorité des idées ou des informations sont jugées vraisemblables (faisant partie de l'univers choisi) et intéressantes pour le lecteur.

Dans l'ensemble des textes

. Le texte contient des idées ou des informations qui témoignent d'un souci d'adaptation au lecteur : on y trouve des moyens variés et appropriés pour s'adapter au savoir et aux intérêts du lecteur :

- exemples, comparaisons, descriptions, explications, analogies, illustrations qui tiennent compte de la connaissance qu'a le lecteur du sujet choisi;

- formules de contact;

- références aux caractéristiques et aux connaissances du lecteur (questions, allusions, sous-entendus);

- supports techniques : dessins, photos, schémas, graphiques, etc.

<u>Deuxième critère : L'ORGANISATION DU TEXTE</u>

Les idées ou les informations sont structurées de façon cohérente et les liens qui les unissent sont cohérents et univoques. (Objectifs B2 et 3)

1er indice:
COHÉRENCE DE LA STRUCTURE

Dans le texte à visée informative ou argumentative

. La majorité des idées ou des informations sont bien regroupées selon un ordre logique qui fait ressortir la structure de cause-conséquence ou de problème-solution.

Dans le récit

. La majorité des idées ou des informations sont bien regroupées selon un ordre chronologique qui fait ressortir la structure de narration. Cet ordre de présentation des actions est presque toujours cohérent par rapport aux intentions du scripteur.

. Les idées ou les informations concernant la description d'un lieu, d'un objet, d'un personnage sont bien regroupées selon un ordre spatial, logique ou chronologique déterminé.

. On trouve la plupart du temps un développement cohérent de l'intrigue et des réactions des personnages déclenchées par un événement assez perturbant et les diverses séquences du texte sont presque toujours combinées entre elles de façon cohérente.

. On trouve presque toujours un développement cohérent du statut du narrateur.

. Lorsque le texte s'imbrique ou fait suite à un extrait ou à une oeuvre de référence, il est presque toujours cohérent par rapport à cet extrait ou à cette oeuvre.

Dans un texte à visée argumentative

. On trouve globalement une progression de l'argumentation : les arguments peuvent être ordonnés selon les rapports d'addition, de gradation ou d'opposition.

. On trouve presque toujours une cohérence dans l'expression des arguments qui sont au service de l'opinion émise et l'expression de l'opinion reste constante du début à la fin du texte.

Dans l'ensemble des textes

. Les idées ou les informations sont dans l'ensemble hiérarchisées (les informations de détail ou secondaires sont regroupées et ordonnées par rapport aux informations principales).

2e indice : PRÉSENCE D'UNE INTRODUCTION ET D'UNE CONCLUSION

Dans l'ensemble des textes

. Le texte contient une introduction élaborée qui présente, pose et divise le sujet, annonce l'intention, établit le contact avec le lecteur ou qui présente la situation initiale du récit.

. Le texte contient une conclusion élaborée qui formule un résumé, une généralisation, une question, un commentaire, un souhait, une recommandation ou qui décrit la situation finale du récit.

3e indice : PRÉSENCE ET ADAPTATION DES INDICES QUI SITUENT LE LECTEUR DANS LA PROGRESSION DU TEXTE (division en paragraphes, titre, inter-titres, numérotation, phrases ou expressions d'enchaînement entre les parties du texte)

Dans le texte à visée informative

. On trouve très souvent des indices pertinents d'articulation du texte qui mettent en évidence les grandes parties du texte, les rapports des aspects entre eux et les liens entre le sujet et les aspects choisis.

. Le texte est divisé en paragraphes correspondant presque parfaitement à la présentation du problème, du thème ou du phénomène et aux informations principales reliées aux aspects choisis.

. On note la présence d'un titre informatif en rapport avec le sujet et de quelques inter-titres correspondant aux grandes divisions du texte.

. L'introduction et la conclusion sont facilement identifiables.

Dans le texte à visée argumentative

. On trouve très souvent des indices pertinents d'articulation de texte qui mettent en évidence les différentes parties du texte, les liens entre les arguments ou les aspects entre eux et les liens entre les arguments ou les aspects et le point de vue défendu.

. Le texte est divisé en paragraphes correspondant presque parfaitement au regroupement par informations principales reliées aux aspects ou aux arguments.

. On note la présence d'un titre évocateur relié au sujet.

. L'introduction et la conclusion sont facilement identifiables.

Dans le récit

. On trouve très souvent dans le texte des indices pertinents d'articulation du texte qui établissent un lien entre les diverses étapes du récit, les séquences d'actions et les actions les unes par rapport aux autres.

. Des mots de liaison permettent la plupart du temps d'organiser la description et de faire progresser les dialogues dans les prises de parole.

. Des expressions ou des phrases d'enchaînement assurent la plupart du temps la progression du récit.

. On note la présence d'un titre évocateur en rapport avec le sujet.

. Les grandes étapes du récit sont facilement identifiables.

4e indice : COHÉRENCE DES LIENS ENTRE LES IDÉES OU LES INFORMATIONS

Dans l'ensemble des textes

. Les liens entre les idées ou les informations sont ou ne sont pas marqués explicitement dans la phrase mais ces liens sont presque toujours cohérents et univoques, et les référents des mots de substitution (pronoms, déterminants, synonymes, etc.) sont presque toujours identifiables.

5e indice : ADÉQUATION DES MOTS DE RELATION

Dans l'ensemble des textes

. Les mots de relation (prépositions et conjonctions) sont très souvent appropriés.

6e indice : LA LOGIQUE DES TEMPS DES VERBES

Dans l'ensemble des textes

. L'emploi des temps verbaux permet presque toujours de suivre le déroulement du texte.

Dans le récit

. On trouve presque toujours une utilisation adéquate des temps des verbes de manière à situer les actions du texte par rapport au moment où elles sont racontées et à les situer entre elles.

. Des mots de liaison permettent la plupart du temps d'organiser la description et de faire progresser les dialogues dans les prises de parole.

. Des expressions ou des phrases d'enchaînement assurent la plupart du temps la progression du récit.

. On note la présence d'un titre évocateur en rapport avec le sujet.

. Les grandes étapes du récit sont facilement identifiables.

4e indice :
COHÉRENCE DES LIENS ENTRE LES IDÉES OU LES INFORMATIONS

Dans l'ensemble des textes

. Les liens entre les idées ou les informations sont ou ne sont pas marqués explicitement dans la phrase mais ces liens sont presque toujours cohérents et univoques, et les référents des mots de substitution (pronoms, déterminants, synonymes, etc.) sont presque toujours identifiables.

5e indice :
ADÉQUATION DES MOTS DE RELATION

Dans l'ensemble des textes

. Les mots de relation (prépositions et conjonctions) sont très souvent appropriés.

6e indice :
LA LOGIQUE DES TEMPS DES VERBES

Dans l'ensemble des textes

. L'emploi des temps verbaux permet presque toujours de suivre le déroulement du texte.

Dans le récit

. On trouve presque toujours une utilisation adéquate des temps des verbes de manière à situer les actions du texte par rapport au moment où elles sont racontées et à les situer entre elles.

<u>Troisième critère : LA STRUCTURE DES PHRASES</u>

Les phrases sont structurées et ponctuées selon les règles de la syntaxe écrite et conviennent aux exigences de la situation de communication. (Objectifs B6 et 7)

1er indice : L'ORDRE DES MOTS ET DES PROPOSITIONS

Dans l'ensemble des textes

. L'ordre des mots et des propositions respecte presque toujours les règles de la syntaxe écrite et il subsiste très peu de constructions propres à l'oral.

2e indice : LES SIGNES DE PONCTUATION

Dans l'ensemble des textes

. Les signes de ponctuation dont l'utilisation peut être évaluée sont les suivants :

- les signes qui marquent le début et la fin d'une phrase (. ? !);
- la virgule :
  - dans une énumération,
  - pour isoler un complément circonstanciel au début d'une phrase, une apposition, un mot mis en apostrophe, une incise dans le dialogue,
  - pour séparer deux propositions de même nature, une relative explicative, un adjectif détaché, un commentaire ou une explication,
  - dans une date, une adresse,
  - avec un pronom d'emphase,
  - avec <u>car</u>, <u>or</u>, <u>mais</u>, etc. et les adverbes de relation;
- les signes qui marquent le dialogue (" ", - -, :);
- le point-virgule;
- les deux points pour annoncer une énumération, une explication, un exemple, une cause, un effet, une conclusion;
- les guillemets pour mettre en évidence un mot, une particularité de la langue;

- les points de suspension pour marquer un arrêt dans la phrase, marquer la surprise, inviter le lecteur à poursuivre l'idée, indiquer un silence dans le dialogue, indiquer qu'un passage a été tronqué;

- les parenthèses pour isoler un mot ou une expression qui donne une précision, indiquer une référence;

- les tirets pour encadrer un message, pour annoncer une conclusion, un commentaire.

. Les signes de ponctuation appris sont presque toujours utilisés adéquatement.

3e indice :
LA VARIÉTÉ DES TOURNURES

Dans l'ensemble des textes

. On trouve dans l'ensemble du texte des structures de phrases propres à faciliter la compréhension et à maintenir l'intérêt.

Dans le récit ou le texte à visée argumentative

. On note l'emploi pertinent de quelques figures courantes : l'énumération, la comparaison, le contraste, etc.

. Dans le récit et le texte d'opinion, on note une certaine recherche de ton ou d'atmosphère.

4e indice :
CONCORDANCE DES TEMPS

Dans l'ensemble des textes

. On trouve très souvent un emploi correct des modes et des temps dans les propositions subordonnées à l'indicatif et au subjonctif.

5e indice :
REGISTRE DE LANGUE APPROPRIÉ

Dans l'ensemble des textes

. On note presque toujours, une syntaxe, un registre de langue qui convient à l'intention, au sujet traité, au lecteur et plus précisément dans le texte d'opinion, aux rapports sociaux entre le lecteur et le scripteur.

Dans le récit

. À l'intérieur des monologues et des dialogues, on trouve la plupart du temps un registre de langue qui respecte la logique des personnages et des situations vécues.

Quatrième critère : LE VOCABULAIRE Les mots et les expressions appartiennent au lexique de la langue et conviennent au contexte.

1er indice : LA CORRECTION DU VOCABULAIRE	**Dans l'ensemble des textes** . Les mots et les expressions sont presque toujours corrects.
2e indice : LA VARIÉTÉ DU VOCABULAIRE	**Dans l'ensemble des textes** . Le vocabulaire est varié : on trouve peu de répétitions. . L'emploi pertinent d'un certain nombre de champs lexicaux reflète une recherche de précision ou une richesse d'évocation.
3e indice : REGISTRE DE LANGUE APPROPRIÉ AU CONTEXTE	**Dans l'ensemble des textes** . On trouve presque toujours, un vocabulaire, un registre de langue qui convient à l'intention, au sujet traité, au lecteur et plus précisément aux rapports sociaux entre le lecteur et le scripteur.

Cinquième critère : L'ORTHOGRAPHE Les mots sont orthographiés selon l'usage et les règles de grammaire. (Objectifs B8 et 9)

1er indice : L'ORTHOGRAPHE D'USAGE	**Dans l'ensemble des textes** . La presque totalité des mots sont orthographiés correctement.
2e indice : L'ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE : LES MARQUES DU FÉMININ ET DU PLURIEL DES NOMS ET DES ADJECTIFS	**Dans l'ensemble des textes** . Les cas qui peuvent être évalués se répartissent comme suit: - les formes féminine et plurielle des noms et des adjectifs appris en orthographe d'usage;

- le féminin des noms et des adjectifs formé par l'ajout d'un e, et le pluriel des noms et des adjectifs formé par l'ajout d'un s quand l'adjectif est placé immédiatement avant ou après un nom;

- le féminin des noms et des adjectifs formé par le redoublement de la consonne finale et par la transformation du f en ve, er en ère, eau en elle, eux en euse, eur en euse, teur en trice, et le pluriel des noms et des adjectifs terminés en s, x et z et de ceux terminés par au, al, ail, eau, eu quand l'adjectif se rapporte à un seul nom;

- dans les cas qui précèdent quand l'adjectif se rapporte à deux ou plusieurs noms ou lorsqu'il est en position d'attribut;

- les adjectifs composés et les expressions désignant la couleur;

- les adjectifs employés comme adverbes et prépositions;

- les adjectifs vingt, cent, mille, demi, nu, possible, tel, tout, même, quelque;

- le pluriel des noms composés et des noms propres.

. Les marques du féminin et du pluriel décrites plus haut sont presque toujours correctes.

3e indice : L'ACCORD DES VERBES

Dans l'ensemble des textes

. Les cas qui peuvent être évalués se répartissent comme suit:

- les verbes employés à tous les temps usuels simples et composés (y compris le passé simple) en utilisant l'auxiliaire approprié, quelle que soit la place et la nature du sujet :

- quand le verbe est séparé de son sujet par un écran, quand le sujet est inversé, quand les sujets sont unis par ou, ni, comme, avec, ainsi que, aussi bien que, comme, quand le sujet est un nom collectif seul ou suivi d'un complément, quand le sujet est il impersonnel, quand le sujet est un groupe à structure complexe comme la plupart des... etc.;

- les verbes accordés avec un seul sujet, avec plusieurs sujets de la même personne ou de personnes différentes;

- l'accord du participe passé :
  - employé seul,
  - employé avec être ou un verbe d'état,
  - employé avec avoir suivi ou non d'un complément d'objet direct, suivi d'un verbe à l'infinitif;

- l'accord des participes passés des verbes pronominaux.

. Les verbes du texte sont presque toujours corrects.

<u>Sixième critère : LA PRÉSENTATION DU TEXTE</u> Le texte est transcrit de manière lisible et la disposition en facilite la compréhension. (Objectif B10)

INDICES	SOUS-ÉLÉMENTS ET EXIGENCES
1er indice : LE TEXTE EST CALLIGRAPHIÉ D'UNE MANIÈRE LISIBLE	**Dans l'ensemble des textes** . Le texte est très lisible.
2e indice : L'ESPACEMENT ENTRE LES PARAGRAPHES EST RESPECTÉ	. Les différents paragraphes sont facilement identifiables.
3e indice : LES ILLUSTRATIONS, S'IL Y A LIEU, FAVORISENT LA COMPRÉHENSION DU TEXTE	. Le choix et la situation des illustrations sont pertinents.
4e indice :	. Le texte est correctement paginé.
5e indice :	. La page titre, les références, la table des matières, la bibliographie (s'il y a lieu) sont présentées correctement.
6e indice :	. Les règles de présentation typographique (s'il y a lieu) sont respectées.

PRIMAIRE **FORMULAIRE DE CONSULTATION** 16-2431-02

ORIENTATIONS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Commission scolaire : ______________________________
Établissement privé : ______________________________
Autre organisme : ______________________________
Adresse : ______________________________
____
____
Numéro de l'organisme : ______________
Numéro de téléphone : (___) ___-______
Responsable de la consultation : ______________________

RÉPONDANTS ET RÉPONDANTES : NOMBRE

. Cadres : ____
. Personnel professionnel : ____
. Personnel enseignant : ____
. Parents : ____
. Nombres d'organismes : ____

MÉCANISME DE CONSULTATION ______________________________
____
____
____

FAIRE PARVENIR UN JEU DE QUESTIONNAIRES PAR ORGANISME D'ENSEIGNEMENT AVANT LE 15 FÉVRIER 1991

ADRESSE DE RETOUR :

Madame Arlette Wiedobe
Direction de la formation générale
Direction générale des programmes
Ministère de l'Éducation
600, rue Fullum - 7e étage
Montréal (Québec)
H2K 4L1

PRIMAIRE QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION

ORIENTATIONS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

Consignes

1. Veuillez faire précéder ce questionnaire de la fiche d'identification.

2. Le questionnaire comprend une section pour chacune des parties du document et une section pour une appréciation d'ensemble.

3. Des questions fermées vous invitent à émettre votre opinion en cochant un des choix proposés. Des questions ouvertes se prêtent aux commentaires que vous voudrez formuler; si des modifications du texte sont suggérées, il importe de référer clairement au texte en indiquant la page. Des feuillets peuvent évidemment s'ajouter pour les commentaires.

Première partie. Les rappels

Le texte rappelle clairement les orientations du programme de français en vigueur.

	tout à fait	assez	peu	pas du tout
1. Le français au primaire et au secondaire	☐	☐	☐	☐
1.1 Les objectifs	☐	☐	☐	☐
1.2 Le processus d'apprentissage	☐	☐	☐	☐
2. La formation générale	☐	☐	☐	☐

Commentaires ____

____

____

Deuxième partie. Les confirmations, les précisions et les redressements

Le texte est clair pour chacune de ces subdivisions.

	tout à fait	assez	peu	pas du tout
1. Les objectifs des programmes d'études	☐	☐	☐	☐
2. Le processus d'apprentissage	☐	☐	☐	☐
2.1 La pratique du discours	☐	☐	☐	☐
2.2 L'objectivation de la pratique	☐	☐	☐	☐
2.3 L'acquisition de connaissances, de techniques et le développement d'habiletés	☐	☐	☐	☐
3. L'évaluation des apprentissages	☐	☐	☐	☐
4. La répartition du temps d'enseignement	☐	☐	☐	☐
Conclusion	☐	☐	☐	☐

Commentaires ____

____

____

Commentaires sur l'ensemble du document

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-3440-11